



MARCHE DU 31 DÉCEMBRE

Les laïcs catholiques
déterminés à aller
jusqu'au bout

Les appels au soutien à l'action des laïcs catholiques se multiplient. Mouvements citoyens, partis politiques et regroupements politiques ont exprimé leur intention de marcher le 31 décembre aux côtés des fidèles catholiques pour libérer le pays pris en otage par une caste oligarchique au détriment du peuple souverain. Les Congolais sont appelés à unir leurs efforts et leurs forces pour dire non à l'esclavagisme leur imposé par l'oligarchie au pouvoir.

La mobilisation est totale alors que le gouverneur n'a encore rien dit par rapport à cette action de masse censée se conformer à la décision d'interdiction jusqu'à nouvel ordre des manifestations publiques décrétée sur toute l'étendue du pays.

Page 4



Les chrétiens de la paroisse Bienheureuse Anuarite en pleine marche pacifique (ph. Okapi)

OPÉRATION « CLOCHES »

L'abbé Vincent
Tshomba interpellé
par la justice

La paroisse Notre-Dame-de-Fatima à Kinshasa

Le prélat catholique est accusé de tapage nocturne à cause de son initiative invitant les curés à faire retentir chaque jeudi, à 21 heures, des sons de cloches dans les paroisses pour réclamer l'application de l'accord du 31 décembre 2016. Auteur de la plainte, le parti Unana fait savoir qu'un de ses membres en a fait les frais en piquant une crise cardiaque dans un quartier de Kinshasa.

Me Kapiamba, l'un des avocats de l'accusé, incrimine la majorité présidentielle d'être à la manœuvre pour intimider l'abbé Tshomba en raison de son rôle de mobilisateur, parce que sa paroisse abrite les réunions préparatoires de la marche lancée par les laïcs catholiques pour le 31 décembre.

Page 4

SANTÉ

La malnutrition cause la mort des enfants
de moins de 5 ans en RDC

La sous-alimentation constitue non seulement un problème de santé publique dans le pays en tenant compte du nombre d'enfants touchés mais aussi un problème économique et de pauvreté si l'on considère le coût de la prise en charge de ce fléau qui affecte plus les enfants de moins de 5 ans. L'enquête démographique et de santé menée en RDC en 2013-2014 révèle que 43% d'enfants de moins de 5 ans, soit six millions d'enfants, sont atteints de malnutrition chronique alors que 8% d'autres de moins de 5 ans, soit deux millions, souffrent de malnutrition aiguë.

Page 2



Une bonne alimentation prévient la malnutrition

ATTAQUE DE LA RÉSIDENCE DU CHEF DE L'ÉTAT

La Fondation Bill-Clinton pour la paix condamne
l'intolérance

CAID 2015

L'ancien bureau administratif de Lubero cité

Dans un communiqué du 26 décembre, la Fondation Bill-Clinton pour la paix, une ONG de défense des droits de l'homme, a dénoncé les actes de banditisme perpétrés le 24 décembre à la résidence du président Joseph Kabila à Lubero, dans la province du Kivu, susceptibles de compromettre la paix sociale qu'elle juge déjà très fragile en République démocratique du Congo. Aussi l'ONG américaine lance-t-elle un vibrant appel à « tous les protagonistes dans le conflit congolais dont le pouvoir, l'armée, la police, l'opposition politique, la société civile de s'abstenir des actes susceptibles de compromettre la paix sociale qui est déjà très fragile ».

Page 5

ÉDITORIAL

Et l'an 2017 fut ... (3)

Alors que les tensions financières générées par l'effondrement des cours du pétrole s'aggravaient au fil des mois, il convient, en cette fin d'année 2017, de souligner le fait que le Congo n'a pas dévié d'un pouce dans sa volonté, d'une part, de contribuer à la protection de la nature et, d'autre part, de mener à bien les missions de prévention et de gestion des crises qui lui étaient confiées par la communauté internationale.

Dans le domaine éminemment stratégique de la protection de la nature, notre pays a pris une initiative qui fera date dans l'histoire de l'écologie planétaire : celle de proposer aux douze pays du Bassin du Congo, deuxième poumon de la Terre, de s'unir au sein d'un Fonds bleu afin de préserver ce capital inestimable contre les dégradations de toute nature que provoquent la sur-urbanisation, la sur-industrialisation, la sur-exploitation des ressources naturelles. Lancé par le président Denis Sassou N'Guesso fin 2016, à Marrakech lors de la COP 21, ce projet a été acté à Oyo au mois de mars 2017 et progresse depuis pas à pas avec, en perspective, la création dès 2018 d'une institution internationale qui aura pour mission de le concrétiser.

Dans le domaine de la prévention et de la gestion des crises, loin de se retirer comme il aurait été en droit de le faire étant donné l'ampleur des problèmes internes auxquels il se trouvait confronté, le Congo a non seulement poursuivi la mission qui lui était confiée par l'Union africaine en Centrafrique, mais encore il a ouvert de nouvelles voies vers la paix, en Libye tout particulièrement où il a répondu aux attentes des chefs de villes et de tribus en les invitant à dialoguer à Kintele, dans la proche banlieue de Brazzaville. Le jour viendra, du moins faut-il l'espérer, où la communauté internationale en général et la communauté africaine en particulier nous remercieront à haute et intelligible voix de n'avoir pas baissé les bras dans le moment difficile que nous vivons.

Nous l'avons écrit ici même à plusieurs reprises et nous le répétons en cette fin d'année sans l'ombre d'un doute, il serait juste que le monde extérieur manifeste sa reconnaissance envers notre pays en l'aidant à résoudre les difficultés matérielles auxquelles celui-ci se trouve confronté pour des raisons qui tiennent largement à l'instabilité du marché mondial des hydrocarbures

Les Dépêches de Brazzaville

SANTÉ

La malnutrition cause la mort des enfants de moins de 5 ans en RDC

La sous-alimentation constitue non seulement un problème de santé publique dans le pays en tenant compte du nombre d'enfants touchés mais aussi un problème économique et de pauvreté si l'on considère le coût de la prise en charge de ce fléau qui affecte plus les enfants de moins de 5 ans.

L'enquête démographique et de santé menée en RDC en 2013-2014 révèle que 43% d'enfants de moins de 5 ans, soit six millions d'enfants, sont atteints de malnutrition chronique alors que 8% d'autres de moins de 5 ans, soit deux millions, souffrent de malnutrition aiguë.

Parlant de causes de la malnutrition chez les enfants, le Dr Tussaint Tussuku, chef de division des interventions au Programme national de nutrition (Pronanut) laisse entendre qu'une alimentation inadéquate, des mauvaises pratiques alimentaires et autres maladies infectieuses et parasitaires sont à la base de cette maladie. « La malnutrition est la résultante d'une alimentation inadéquate due à des pratiques alimentaires inappropriées et aux maladies infectieuses et parasitaires qui se développent dans des conditions d'hygiène environnementale, individuelle et collective déficientes ».

A en croire le Dr Tussuku, il existe deux sortes de malnutrition. La malnutrition chronique et la malnutrition sévère. La malnutrition chronique, explique-t-il, est celle qui s'installe progressivement dans la vie de l'enfant pendant les mille premiers jours de sa vie. Elle commence dès la conception jusqu'à l'âge de 2 ans. « Cette période est le moment propice pour combattre cette maladie », insiste-t-il, tout en ajoutant que dès qu'un enfant atteint de la malnutrition chronique dépasse l'âge de 2 ans, les séquelles de cette mal-



Une bonne alimentation prévient la malnutrition

nutrition deviennent irréversibles et ne peuvent plus être soignées. Les conséquences de la malnutrition chronique sont multiples. Comme l'indique le Dr Tussuku, « ses séquelles sont notamment une petite taille qui ne correspond pas à l'âge exact de l'enfant. La malnutrition chronique affecte la croissance et la maturation du cerveau. Elle engendre des déficits cognitifs qui se manifestent par des difficultés de mémoire, une lenteur intellectuelle ou des troubles spécifiques d'apprentissage en lecture et en écriture ».

La malnutrition aiguë, quant à elle, est souvent la conséquence d'une alimentation insuffisante durant la période ayant précédé l'observation d'une perte de poids consécutive à une maladie. « C'est une malnutrition qui s'installe brutalement avec un risque de décès élevé chez les enfants. Un enfant souffrant de cette forme de malnutrition est maigre et émacié », souligne le Dr Tussuku.

L'appui de l'Unicef dans la lutte contre la malnutrition

Plusieurs partenaires appuient la RDC dans la lutte contre la malnutrition dont l'Unicef. Selon l'experte en nutrition à l'Unicef/RDC, le Dr Annie Mitelesi, son institution apporte son appui au gouvernement dans l'élaboration des

documents normatifs portant sur la lutte contre la malnutrition. En sus de cela, l'Unicef appuie financièrement le gouvernement et les ONG dans la mise en œuvre des stratégies élaborées dans le cadre de la lutte contre la malnutrition. Il est vrai que la malnutrition est une maladie grave mais il est possible, laisse entendre le Dr Annie, de changer des comportements en posant de petits gestes qui ne coûtent rien pour épargner les enfants de moins de 5 ans de cette maladie évitable.

Ces interventions, cite-t-elle, sont, entre autres, la prise des comprimés de fer par la femme enceinte, parce que l'anémie contribue beaucoup à la survenue de la malnutrition. Il est aussi conseillé de consommer un repas supplémentaire pendant la période de la grossesse.

L'allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois est aussi recommandé pour lutter contre la malnutrition, parce qu'il est un aliment complet qui protège l'enfant contre les infections et la malnutrition.

Aussi, il est conseillé de mettre l'enfant au sein maternel dès l'heure qui suit l'accouchement. « Ce premier lait jaunâtre appelé colostrum est très riche en nutriments et joue le rôle de premier vaccin. », explique-t-elle.

Aline Nzuzi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INSÉCURITÉ

La RDC accentue la pression sur les réfugiés sud-soudanais

Les arrestations ces jours-ci par l'armée congolaise de réfugiés sud-soudanais et le renforcement des contrôles à la frontière semblent témoigner de la volonté du pays d'empêcher les rebelles sud-soudanais de trouver refuge sur son sol.

Des centaines de civils sud-soudanais ont fui vers la République démocratique du Congo (RDC) après la prise de contrôle, la semaine dernière, par les forces gouvernementales du fief rebelle de Lasu, dans la région de l'Équateur (sud). Les autorités congolaises ont arrêté dix-huit d'entre eux, soupçonnés d'être membres de la rébellion sud-soudanaise (SPLA-IO), qui combat le gouvernement depuis quatre ans, dans une guerre civile qui a fait des dizaines de milliers de morts et dévasté le pays. Quinze de ces dix-huit personnes ont ensuite été libérées. « C'étaient des réfugiés qui ont été arrêtés parce qu'ils étaient retournés au Soudan du Sud sans autorisation. Trois restent en détention parce qu'ils sont soupçonnés d'être des rebelles », a expliqué à l'AFP Alexis Kabambi, qui dirige la Commission nationale pour les réfugiés à Aba, dans le nord-est de la RDC. Même si la plupart ont été relâchés, c'est la première fois que les autorités congolaises arrêtent tant de Sud-Soudanais, ce qui pourrait signaler un changement



Des ex-combattants sud-soudanais vivent confinés dans des camps à Goma en RDC

d'attitude de Kinshasa à l'égard du conflit au Soudan du Sud. Jusqu'à il y a peu, les membres de la SPLA-IO circulaient relativement librement vers Aba, une ville dont ils dépendaient pour leur approvisionnement et pour faire soigner leurs blessés. Mais depuis la visite commune de l'ambassadeur du Soudan du Sud en RDC et du ministre congolais de la Défense à Aba, au printemps, les autorités locales ont commencé à limiter le flux de personnes passant la frontière, selon un leader communautaire sud-soudanais établi à Aba et un responsable de la SPLA-IO s'exprimant sous couvert de l'anonymat. Ce renforcement des contrôles est un coup dur pour ceux qui retournent au Soudan du Sud

pendant la saison des récoltes pour tenter d'apporter un complément à l'allocation qu'ils reçoivent en tant que réfugiés, insuffisante pour nourrir leur famille. Quand les combats ont éclaté à Lasu, un frère et une sœur, Grace Gaba et Joseph Moro, se sont précipités vers leur village pour aider un parent plus âgé à traverser la frontière et ramener le bétail de la famille. Mais quand ils ont voulu rentrer en RDC, Joseph a été arrêté. « Je n'ai pas eu de nouvelles de lui depuis », se plaint Gaba, qui insiste sur le fait que son frère n'est pas un soldat. Ils n'avaient pas obtenu la permission de retourner au Soudan du Sud, ce qui a peut-être attiré l'attention sur eux à leur retour.

- Extradés vers le Soudan du Sud

« Ce mouvement pendulaire n'est pas apprécié par les services de sécurité (...) Quand tu rentres de l'autre côté, tu es suspect », explique M. Kabambi. Pour les officiels congolais, les liens sont étroits entre la rébellion et les réfugiés. « Nous savons que les femmes et les enfants sont dans le camp, pendant que les maris font partie de la rébellion », déclare un policier lors d'un récent rassemblement de réfugiés à Aba. Il a appelé les ex-combattants à se signaler d'eux-mêmes aux autorités congolaises pour « leur propre protection ». Mais les jeunes Sud-Soudanais proches de la rébellion ne leur font aucune confiance.

« Je ne sais pas quelle est leur position, c'est pour ça que je

suis en danger. Si je suis arrêté, ils pourraient me torturer et me remettre au gouvernement sud-soudanais », craint un rebelle qui cherche à obtenir le statut de réfugié en RDC. Ce jeune homme prévoit d'installer sa famille dans un camp de réfugiés, avant de lui-même retourner au Soudan du Sud reprendre le combat au sein de la rébellion. Le gouvernement sud-soudanais et la SPLA-IO ont conclu un accord de cessez-le-feu entré en vigueur dimanche. Mais les deux camps se sont immédiatement mutuellement accusés de l'avoir violé. La loi internationale prévoit qu'un pays tiers a pour obligation de désarmer et cantonner les anciens combattants jusqu'à l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu ou jusqu'à ce qu'ils renoncent effectivement à toute activité militaire. Ils peuvent ensuite réclamer l'asile politique. Mais les procédures suivies par les autorités congolaises semblent aller à l'encontre de ces dispositions. « Une fois que tu as porté les armes, que tu as fui et que tu es venu ici, tu es considéré comme militaire », résume M. Kabambi. L'armée congolaise « prend ensuite des dispositions pour coopérer avec le gouvernement sud-soudanais, pour voir de quelle manière ces gens peuvent être extradés dans leur pays. »

AFP

CÉLÉBRATION

La FMT implore Dieu pour pacifier la RDC

L'association de lutte pour les droits des albinos a organisé, le 22 décembre à l'YMCA/Matonge, une matinée de prière pour la paix dans le pays au cours de laquelle, elle a également distribué des vivres à ses membres et autres démunis en vue de leur permettre de passer les fêtes de fin d'année dans l'allégresse.

La matinée de prière a été conduite par le père Stéphane, de la Coordination de la pastorale des services de santé/Archidiocèse de Kinshasa. L'officiant a exhorté l'assistance à cultiver la paix. « Suivons l'exemple de notre Seigneur Jésus-Christ dont la vie est fondée sur l'amour et la paix. Sans la paix, nous ne pouvons rien faire », a-t-il insisté. La Fondation Mwimba-Texas (FMT) et tous ses membres ont saisi cette occasion pour remercier Dieu de tous ses bienfaits au cours de l'année qui s'achève, tout en sollicitant son intervention pour ramener la paix en République démocratique du Congo (RDC). Un bilan positif

Dans son message de sensibilisation aux albinos et à toute la société sur les problèmes liés à l'albinisme ainsi que les droits des albinos, le président de la FMT a



La tribune, lors de la matinée de prière (Photo Franck)

rappelé les conditions socio-économiques difficiles que traverse le pays. Alphonse Mwimba Makiese Texas a toutefois indiqué que le tableau peint n'a pas empêché son organisation de réaliser les actions prévues pour 2017. « Malgré les conditions difficiles, votre ONG ne s'est pas dérogée de ce qu'elle considère comme des habitudes pour elle. Nous avons réalisé toutes les manifestations prévues au cours de l'année et le peu que nous avons pu trouver,

nous l'avons partagé avec vous », a-t-il soutenu.

Pour cette ONG qui fête en 2018 ses vingt ans d'existence, la distribution des vivres ainsi que des crèmes solaires, des lunettes solaires, des produits pharmaceutiques, des objets classiques, etc., reste un crédo. Aussi, malgré les conditions difficiles, elle a pu réunir, grâce à l'apport de ses partenaires, des moyens pour répondre tant soit peu aux besoins de ses membres.

Une confiance renouvelée envers les partenaires

La FMT a tenu à exprimer sa gratitude envers ses partenaires sans lesquels elle n'aurait pas relevé ses défis tout au long de son existence. Aussi a-t-elle voulu les associer à cette manifestation de fin d'année pour témoigner sa reconnaissance. L'association s'est montrée reconnaissante face à la Fondation famille Gertler, KPM Cargo, la Coordination de la pastorale des services de santé/

Archidiocèse de Kinshasa dont le coordonnateur, l'abbé François Panthaléon et Astride Moanda ont été représentés par le père Stéphane.

La FMT a également salué l'apport de la Jeunesse en chaîne pour le développement (JCD) de Carole Kiatazabu Kasa-Vubu; de l'ONG les Collines de Selembo représentée par Mme Violette en l'absence de la présidente Cécile Edungu; de l'Assistance bénévole Nancy Ndomatezo, de la direction de l'YMCA-RDC, etc. La présence de toutes ces structures à la manifestation a été la preuve de leur soutien aux actions de la FMT en faveur des albinos. Dans leur prise de parole à cette occasion, ces partenaires ont loué la mission de la FMT auprès des albinos tout en souhaitant qu'elle continue dans cet élan.

La page 2017 étant fermée, la FMT met le cap pour 2018, avec la grande manifestation attendue au mois de juin, liée à son vingtième anniversaire. Au cours de cette célébration, elle compte recevoir des albinos venant des autres pays du monde dont la France, la Belgique, le Sénégal, le Burundi, la Tanzanie, le Congo-Brazza, etc.

Lucien Dianzenza

MARCHE DU 31 DÉCEMBRE

Ça passe, ou ça casse !

Les appels au soutien de l'action des laïcs catholiques se multiplient. Mouvements citoyens, ONG, partis et regroupements politiques ont exprimé leur intention de manifester aux côtés des fidèles catholiques pour libérer le pays pris en otage par une caste oligarchique au détriment du peuple souverain.

Inexorablement, la date fatidique du 31 décembre 2017 se rapproche à grand pas avec sa cohorte d'appréhensions, au regard des appels à la mobilisation qui fusent de partout en appui à la marche pacifique qu'entendent organiser les laïcs catholiques. Ce qui, au départ, avait des allures anodines, commence à prendre une envergure qui ne peut qu'aiguiller la conscience des personnes avisées. En effet, la marche projetée pour le 31 décembre sur l'ensemble du territoire national n'est plus aujourd'hui l'apanage des seuls catholiques, ou mieux, du seul Comité laïc de coordination (CLC). De nombreuses adhésions recueillies tant parmi les mouvements citoyens que dans les rangs des partis et regroupements politiques dénotent de la dimension populaire prise par cet événement censé poser, d'après les organisateurs, les prémices de la libération totale du pays.

Tout laisse penser que tous les Congolais vont battre le pavé à cette date pour dire non à leur condition sociale précaire et se désolidariser par le fait même de leurs dirigeants qu'ils tiennent pour responsables de leur misère. Le tableau a quelques similitudes avec la marche des chrétiens du 16 février 1992 lorsqu'à l'unisson, la

population, sous la houlette de l'Eglise catholique, avait réclamé la réouverture des travaux de la Conférence nationale souveraine fermés « avec force » par Nguz Karl-I-Bond. Aujourd'hui, le contexte a changé mais aussi les revendications qui vont dans tous les sens. Car au-delà de l'accord de la Saint-Sylvestre non appliqué intégralement surtout dans son volet décripation politique (libération des prisonniers politiques, retour des exilés, réouverture des médias fermés illégalement, etc.), les organisateurs en appellent à la libération de l'avenir de la RDC pour en faire une terre de paix, de dignité, d'hospitalité et de progrès pour tous.

Les laïcs catholiques appellent les Congolais à unir leurs efforts et leurs forces pour dire non à l'esclavagisme qui leur est imposé par l'oligarchie au pouvoir. « Nous disons non à la situation actuelle, en attendant de le faire de manière plus décisive dans les urnes en 2018 », arguent-ils, plus que déterminés à aller jusqu'au bout de leur action.

Soutiens tous azimuts

Le soutien est quasi total dans les milieux intéressés, et particulièrement dans l'opposition radicale qui paraît s'approprier le projet. Le G7 (regroupement politique soutenant Moïse Katumbi) qui a souscrit intégralement à l'appel citoyen à manifester pacifiquement lancé par le CLC, a demandé à tous ses partis membres de participer massivement à cette marche. LUNC a enjoint tous ses membres et toutes les personnes éprises de paix et de justice à



Les Chrétiens de la paroisse « Bienheureuse Anuarite » en pleine marche pacifique (ph. Okapi)

travers toutes les provinces de la RDC à se lever et à marcher le 31 décembre.

Même appel à la mobilisation du côté du MLC et du Front pour la libération du Congo qui invitent également leurs partisans à adhérer à l'initiative des catholiques. D'autres organisations politiques, à l'instar du Mouvement du peuple congolais pour la république de Jean Claude Vuemba, estiment, pour leur part, que « le 31 décembre consacre l'illégitimité totale de toutes les institutions en place après que l'Accord de la Saint-Sylvestre a accordé une courte période de répit au président sortant ». Pour ce parti, il appartiendra au peuple souverain de déterminer la marche à suivre après cette date. Cerise sur le gâteau, près de cent dix organisations de la société civile de la RDC ont apporté également leur

soutien au CLC pour leur marche programmée le 31 décembre.

À tout prendre, la mobilisation est totale alors que le gouverneur de Kinshasa, André Kimbuta, n'a encore rien dit par rapport à cette action de masse censée se plier à la décision d'interdiction jusqu'à nouvel ordre des activités publiques prise par l'autorité urbaine. En promettant d'aller à contre-courant de cette décision, les laïcs catholiques exposeront les manifestants à la fermeté des policiers qui, à l'occasion, ne manqueront pas de faire usage de la force pour réprimer et tenter de contenir la manifestation avec toutes les conséquences que cela pourrait résulter. Comme qui dirait, ça sent le roussi le 31 décembre !

Alain Diasso

OPÉRATION « CLOCHES »

L'abbé Vincent Tshomba interpellé par la justice

Le prélat catholique est accusé de tapage nocturne à cause de son initiative invitant les curés à faire retentir, chaque jeudi à 21 heures, des sons de cloches dans les paroisses pour réclamer l'application de l'Accord du 31 décembre 2016. Auteur de la plainte, le parti Unana fait savoir qu'un de ses membres en a fait les frais en piquant une crise cardiaque dans un quartier de Kinshasa.

L'abbé Vincent Tshomba est depuis quelques jours l'objet d'une requête en justice. Une plainte en bonne et due forme a été déposée contre lui, depuis le 18 décembre. L'homme de Dieu est tenu de comparaître devant une juridiction compétente afin d'être entendu sur le motif de la plainte. Celui-ci est relatif à l'initiative prise récemment par ce doyen de l'Eglise catholique à Kinshasa, invitant les fidèles catholiques et la population kinoise à faire un maximum de bruit chaque jeudi à partir de 21 heures.

L'abbé Vincent Tshomba s'est fortement impliqué dans ce qui a été baptisé « Opération cloches » destinée à réclamer l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre. L'appel à la mobilisation générale a été relayé dans toutes les pa-

roisses où des sons de cloches étaient censés retentir pendant une quinzaine de minutes.

Quatre jours après le début de l'opération -qui a été diversement suivie dans plusieurs quartiers de la capitale- ont suffi pour que l'abbé Vincent Tshomba soit interpellé par la justice sur la base d'une plainte signée Union nationale des nationalistes (Unana), un parti réputé proche de la majorité présidentielle, dirigé par Willy Mishiki.

«Tape nocturne», telle est l'accusation portée à charge du prélat catholique. Un juge s'est immédiatement saisi du dossier. Motivant sa plainte, le président de l'Unana a indiqué que le secrétaire national au Sport de son parti, Pambi Yoka, a été victime du tapage occasionné par l'opération « cloches » suffisamment suivie dans plusieurs quartiers. Le boucan était tel que ce cadre de l'Unana avait piqué sur le vif une crise cardiaque, à en croire la plainte. Les faits s'étaient produits, le 14 décembre, à Kasa-Vubu, lorsque Pambi Yoka a rencontré sur son chemin une meute de jeunes gens hystériques « lançant des cris des sifflets, tapant des castroles », rapportent les plai-

gnants. Sur ces entrefaites, il a piqué une crise cardiaque qui aurait eu pour effet immédiat la perte de ses facultés mentales, argue-t-on. Du côté des avocats de l'abbé Vincent Tshomba, on ne s'empêche pas de s'étonner de la version rapportée dans la plainte, étant entendu qu'il est difficile d'établir un quelconque lien de cause à effet entre la fameuse opération « cloches » et la crise manifestée par le cadre de l'Unana. En plus, dans une ville bouillonnante comme Kinshasa où le tapage nocturne fait partie du quotidien des habitants, cette plainte paraît sans objet et passe, d'après la défense, pour une manœuvre de plus de la majorité visant à intimider l'abbé Tshomba en raison de son rôle de mobilisateur. Bien plus, croit-on savoir, cette plainte ne serait pas étrangère à la marche des laïcs catholiques prévue pour le 31 décembre. Le fait que les réunions préparatoires se déroulent à Saint-Joseph, paroisse que dirige l'abbé Tshomba, aurait corsé son cas dans un contexte de chasse aux sorcières déclenchée par une majorité présidentielle visiblement en mal de sensation. Dossier à suivre.

A.D.

INSÉCURITÉ

L'armée ougandaise dit avoir tué une centaine de rebelles en RDC

L'armée ougandaise (UPDF) a affirmé, le 27 décembre, avoir tué une centaine de membres d'un groupe rebelle ougandais musulman, contre lequel elle a multiplié les attaques aériennes, depuis le 22 décembre, en République démocratique du Congo (RDC).

«Plus de CENT terroristes ont été tués et de nombreux autres blessés, et leurs entrepôts logistiques ont été détruits», a indiqué dans un communiqué le porte-parole de l'UPDF, le général Richard Karemire. Il a précisé que huit camps des Allied Defence Forces (ADF), un groupe accusé d'avoir tué quatorze Casques bleus début décembre dans cette région, avaient été ciblés dans le triangle Erengeti, dans la province du Nord-Kivu en RDC. «Ceux qui ont survécu à cet assaut errent en différents endroits du Nord-Kivu, mais les Fardc (l'armée congolaise, ndlr) sont à leur poursuite», ajoute ce communiqué.

L'UPDF a précisé avoir sécurisé la frontière entre la RDC et l'Ouganda pour s'assurer que les ADF ne viennent pas frapper le territoire ougandais. L'armée ougandaise avait annoncé, vendredi dernier, avoir lancé des attaques avec son aviation et son artillerie contre des camps des ADF en RDC, après

avoir reçu des informations selon lesquelles le groupe rebelle «prévoyait de mener des actions hostiles contre l'Ouganda». Selon l'UPDF, ces opérations ont été menées en coopération étroite avec les autorités congolaises et aucun soldat ougandais n'a pénétré sur le territoire de la RDC.

Cette intervention fait suite à la mort, dans la nuit du 7 au 8 décembre, de quatorze Casques bleus tanzaniens lors d'un raid contre leur base de Semuliki, au Nord-Kivu. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière contre une force onusienne dans le monde depuis vingt-quatre ans. Elle a été attribuée aux ADF, un groupe présent dans l'est de la RDC depuis 1995, qui lutte contre le régime du président Yoweri Museveni, au pouvoir depuis trente et un ans en Ouganda. Créées en 1989 pour défendre les droits de musulmans s'estimant bafoués par l'homme fort de Kampala, les ADF avaient été progressivement repoussées vers l'Ouest par l'armée ougandaise, jusqu'à s'installer en RDC. Les autorités congolaises et la Mission des Nations unies en RDC accusent les ADF d'avoir tué plus de sept cents civils depuis octobre 2014 dans la région de Beni et ses environs, dans le nord du Nord-Kivu.

AFP

ENJEUX POLITIQUES

L'opposition s'attaque à la nouvelle loi électorale

Le Rassemblement de l'opposition en République démocratique du Congo (RDC) a annoncé, le 27 décembre, avoir réuni des signatures d'élus en vue d'attaquer pour inconstitutionnalité le nouveau texte promulgué la veille par le président Joseph Kabila.

«Plus de cinquante signatures des députés d'opposition et de la majorité sont déjà réunies pour contester devant la Cour constitutionnelle la modification de la loi électorale», a déclaré à l'AFP le député Christophe Lutundula, l'un des responsables du Rassemblement, la principale coalition d'opposition.

En RDC, tout citoyen peut saisir la Cour pour inconstitutionnalité. Selon la nouvelle loi, des sièges dans les assemblées (nationale et locales) ne seront attribués qu'aux élus des partis ou regroupements ayant totalisé un pour cent des voix exprimées sur l'ensemble du pays. Les indépendants, qui ne peuvent se représenter que dans une seule circonscription, sont «d'office privés de siège», a expliqué M. Lutundula. La loi électorale réformée «met (donc) en place des dispositions qui excluent des candidatures des indépendants en violation flagrante de la Constitution», a indiqué l'élus.

M. Lutundula n'a pas expliqué pourquoi des députés de la majorité ont, selon lui, signé la requête mais certains petits partis de la majorité s'étaient opposés à cette disposition. La révision de la loi électorale votée par le parlement est le premier acte d'un calendrier qui doit aboutir, le 23 décembre 2018, à plusieurs scrutins dont la présidentielle pour désigner le successeur de M. Kabila. L'opposition estime que la procédure devant la Cour constitutionnelle n'aura «aucun impact» sur le calendrier électoral. Mais la majorité accuse l'opposition d'user «des manœuvres dilatoires pour retarder la tenue des élections», a déclaré à l'AFP son porte-parole, André-Alain Atundu.

Promulguée le 26 décembre selon la télévision d'État, l'ordonnance présidentielle portant réforme de la loi électorale n'est pas toujours disponible au journal officiel de la RDC, un jour après, s'est étonné le député Lutundula. Au pouvoir depuis 2001, élu en 2006 et réélu en 2011, le président Kabila a terminé son deuxième et dernier mandat constitutionnel le 20 décembre 2016.

AFP

ATTAQUE DE LA RÉSIDENCE DU CHEF DE L'ÉTAT

La Fondation Bill-Clinton pour la paix condamne l'intolérance

Dans un communiqué du 26 décembre, l'ONG américaine a dénoncé les actes de banditisme perpétrés le 24 décembre à la résidence du président Joseph Kabila à Lubero, dans la province du Kivu, susceptibles de compromettre la paix sociale qu'elle juge déjà très fragile en République démocratique du Congo.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), une ONG de défense des droits de l'homme, a indiqué que l'attaque intervenue à la résidence du chef de l'État a causé beaucoup de pertes en vies humaines et d'innombrables dégâts matériels. Aussi lance-t-elle un vibrant appel à « tous les protagonistes dans le conflit congolais dont le pouvoir, l'armée, la police, l'opposition politique, la société civile, de s'abstenir des actes susceptibles de compromettre la paix sociale qui est déjà très fragile ».

La FBCP exhorte, par ailleurs, le président de la République, garant de la nation, à faire tout ce qui est de son pouvoir afin de respecter la Constitution du 18 février 2006 ainsi que les différents instruments juridiques internationaux que son pays a ratifiés et signés. Le Premier ministre, Bruno Tshibala, est appelé lui à respecter la Constitution et l'Accord de la Saint-Sylvestre signé sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo, le 31 décembre 2016, « au lieu d'encourager le dédoublement des partis politiques, chose interdite dans ledit accord ».

Dans cet appel, la FBCP fait, en effet, allusion au cas de l'UDPS aile Tshibala dont les documents ont été introduits chez le notaire, après le congrès tenu dernièrement à Kinshasa.

Lucien Dianzenza



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



PRÉSIDENTIELLE AU LIBERIA

Les observateurs de l'UA redéployés sur place

Les représentants électoraux de l'organisation régionale resteront dans le pays jusqu'au 31 décembre, a-t-on appris d'un communiqué.

Le second tour du scrutin présidentiel au Liberia s'est déroulé le 26 décembre. L'Union africaine (UA) avait déjà participé au processus électoral dans ce pays, en déployant une mission d'évaluation pré-électorale en février dernier. Dans le cadre des missions à long et à court terme, des observateurs avaient été envoyés, le 1er septembre et le 3 octobre, respectivement pour surveiller le premier tour des élections présidentielle et parlementaires, qui a eu lieu le 10 octobre.

Le scrutin présidentiel s'était déroulé sans incidents majeurs, selon les missions d'observation des élections tant locales qu'internationales, dont celle de l'UA, qui l'avaient estimé transparent et crédible. Mais aucun candidat n'avait obtenu

la majorité à plus de 50% des voix nécessaires pour être élu au premier tour. Un second tour a donc été prévu pour le 7 novembre avant d'être suspendu en raison de problèmes juridiques.

C'est après la levée de cette suspension par la Cour suprême du Libéria que la Commission électorale nationale avait annoncé le second tour pour le 26 décembre, opposant l'ex-star du football, George Weah, au vice-président sortant, Joseph Boakai. Au premier tour, Joseph Boakai, du Parti de l'unité, avait recueilli 28,8% des voix alors que le sénateur George Weah, de la Coalition pour le changement démocratique, avait obtenu 38,4% des suffrages. Le vainqueur du second tour de l'élection succèdera donc à Ellen Johnson Sirleaf.

Quatorze ans de guerre civile

Le Liberia est un pays anglophone d'Afrique de l'ouest

meurtri par quatorze ans de guerre civile, puis par l'épidémie d'Ebola, dont il peine à se redresser. Il s'agit de la plus ancienne République d'Afrique noire, fondée en 1822 sous l'impulsion des Etats-Unis pour des esclaves noirs affranchis. Indépendant depuis 1847, ce pays a été dominé par les descendants d'esclaves jusqu'à l'assassinat, en 1980, du président William Tolbert, lors d'un putsch mené par Samuel Doe, lequel installa un régime de terreur et de corruption.

En 1990, en pleine guerre civile, Samuel Doe a été capturé puis torturé à mort par les hommes du chef de guerre, Prince Johnson, aujourd'hui sénateur et prédicateur. Battu au premier tour (8,2%), il a apporté son soutien à George Weah pour le second.

Le second tour de l'élection intervient alors que les Libériens gardent toujours à l'esprit les affres de quatorze ans de guerre civile que leur pays

a connus. Ce conflit avait commencé le 24 décembre 1989, lorsque le Front national patriotique du Liberia de Charles Taylor déclencha une rébellion dans le nord-est et s'empara rapidement de la quasi-totalité du territoire.

Un lourd bilan de 250 000 morts

L'année suivante, soit en 1990, une force africaine empêcha la prise de Monrovia, lors de cette guerre civile, l'une des plus atroces du continent, et au cours de laquelle sept factions rivales s'étaient affrontées.

En 1997, après un accord de paix, les Libériens avaient élu Charles Taylor à la présidence. En 1999, une nouvelle rébellion des Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie éclata au nord, avant de progresser vers la capitale Monrovia, soutenue par plusieurs pays voisins.

Cette guerre s'était achevée par un siège de la capitale en 2003. Le 11 août de la même année, Charles Taylor quitta le pays, sous la pression de la rébellion et de la communauté internationale. Il sera condamné, en mai 2012, par la justice internationale à cinquante ans de prison pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre en Sierra Leone voisine.

L'ONU estime que les quatorze ans de guerre civile quasi ininterrompue au Liberia ont fait quelque deux cent cinquante mille morts et des centaines de milliers de déplacés. Après ce conflit, Ellen Johnson Sirleaf est devenue, en 2005, la première femme élue chef d'Etat en Afrique. Elle a été réélue en novembre 2011, un mois après avoir obtenu le Prix Nobel de la paix.

Nestor N'Gampoula

PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Les missions de l'ONU mises à de rudes épreuves

Au cours des deux dernières décennies, quelque cent dix mille Casques bleus ont été déployés dans une quinzaine de pays à travers le monde sur décision du Conseil de sécurité pour tenter de ramener la paix dans certains foyers de tensions dont ceux d'Afrique. Mais ces opérations ont été confrontées à de sérieuses difficultés dans leur accomplissement.

Les missions de paix de l'ONU en Centrafrique, au Mali, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud, en Somalie et au Rwanda ont fait face à de sérieux problèmes et les Casques bleus ont été souvent accusés de comportements coupables. Sur le sol centrafricain, par exemple, la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique a succédé à la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine). Créée le 10 avril 2014, cette mission de l'ONU est loin de garantir la paix dans un pays où les violences entre groupes armés se sont intensifiées en 2017. De plus, la réputation des Casques bleus a été sévèrement mise à mal par une série d'accusations d'abus sexuels.

La Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies au Mali (Minusma), créée le 25 avril 2013 par la résolution 2100 du

Conseil de sécurité, qui avait pris le relais de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (Misma) à partir du 1er juillet de la même année, a été l'opération la plus meurtrière en 2017. Cette mission, soutenue par la force française Barkhane ayant vocation d'intervenir dans plusieurs pays, peine également à garantir la paix alors qu'elle a perdu cent quarante-neuf Casques depuis 2013.

S'agissant de la plus importante et coûteuse mission des Nations unies, celle déployée en République démocratique du Congo, qui dispose de quelque vingt et un mille personnes dont seize mille militaires, a du mal à redonner espoir de paix dans la partie est du pays. Certains représentants de la société civile dans ce pays estiment que cette difficulté s'explique en partie au fait que les soldats de l'ONU « ne sont pas assez actifs contre les groupes armés qui agissent en toute impunité dans le Kasai ».

Pour ce qui est du Soudan du Sud, même si l'ONU a renouvelé, le 15 décembre, la mission de sa force dans ce pays en guerre pour seulement trois mois, afin de pousser à une relance du processus de paix et finir une évaluation de sa présence sur place, il faut dire que la paix y est encore loin d'être rétablie. En témoigne la résurgence des combats, ces dernières se-

maines, opposant les partisans de l'ex-vice-président Riek Machar et à ceux de l'actuel président, Salva Kiir. En juillet 2016, les Casques bleus de l'ONU avaient abandonné leurs postes lors des affrontements entre les deux camps. Des humanitaires appelèrent la mission onusienne à l'aide, mais en vain. Résultat : le commandant kényan de la force a été démis de ses fonctions après un rapport concluant à l'absence de protection des civils. En Somalie, plus précisément de 1992 à 1993, plusieurs missions de l'ONU ont connu des fortunes diverses. Deux ans plus tard, soit en 1995, après plusieurs échecs, les derniers Casques bleus quittèrent le pays.

Aujourd'hui, malgré la présence des troupes africaines et les frappes américaines contre les djihadistes, la Somalie semble être toujours à la merci des forces terroristes.

Parlons aussi du Rwanda où quelque deux mille trois cents Casques bleus d'une mission d'interposition, déployés à l'automne 1993, avaient été retirés du pays en avril 1994 après l'assassinat de dix d'entre eux, des Belges.

Un génocide a pourtant débuté et fait jusqu'en juillet 1994 environ huit cent mille morts parmi la minorité tutsie et chez les Hutus modérés.

N. N'G.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La Russie perd le contact avec le premier satellite angolais

L'appareil de télécoms Angosat-1 a été lancé, le 26 décembre, depuis le cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan en utilisant le porte-fusée ukrainien Zenit-2SB.

La Russie a perdu, le 27 décembre, le contact avec le premier satellite angolais de télécoms « Angosat-1 » mis sur orbite la veille, selon une source spatiale russe, faisant craindre un nouveau revers un mois après la perte embarrassante d'un autre appareil. Des images diffusées en direct par la firme Roscosmos ont montré la fusée en train de décoller dans la nuit. Elle a été mise en orbite peu après, grâce à une fusée ukrainienne. Il s'agit d'une coopération rare, entre la Russie et l'Ukraine, en raison des mauvaises relations entre les deux pays, depuis 2014, date de l'annexion de la Crimée par Moscou. « *Le contact a cessé temporairement, nous avons perdu la télémesure* », a indiqué cette source, disant espérer de rétablir le contact avec ce satellite.

L'Angola et la Russie avaient convenu en 2009 de lancer Angosat-1. Le projet comporte le satellite, son lancement et des infrastructures au sol dans une banlieue de Luanda. Ce projet, d'environ 280 millions de dollars, est financé par un crédit de la banque d'Etat russe, Ruseximbank.

Le quatrième satellite africain lancé en 2017, d'une durée de quinze ans, a pour mission d'améliorer les communications par satellite, l'accès à l'Internet et des services de radio-télévision, particulièrement dans l'arrière-pays. L'Angola

espère ainsi vendre des services à d'autres pays voisins. Angosat-1 qui couvrira également une partie de l'Afrique et de l'Europe a déjà sa capacité data réservée par cinq pays. À la République démocratique du Congo qui a été le tout premier souscripteur en juillet 2017 via l'opérateur Renatelat se sont ajoutés le Mozambique, le Lesotho, le Congo et le Togo. Il s'agit donc d'un projet avant tout commercial pour ce pays confronté à d'importants problèmes économiques et actuellement à des pénuries de carburant. Quelque cinquante ingénieurs angolais ont été formés, notamment au Brésil, en Chine et au Japon. Ils seront chargés de gérer le traitement des données envoyées par le satellite. La Russie supervisera son fonctionnement à partir d'un centre de contrôle construit près de Luanda.

L'Angola devient ainsi la septième nation africaine à posséder un engin en orbite géostationnaire au-dessus de la Terre, après le Maroc, le Ghana et l'Algérie qui ont également lancé, cette année, leur satellite. Mais la perte du contact avec ce satellite angolais fait craindre un nouvel échec embarrassant pour le secteur spatial russe, un mois après la perte d'un satellite météorologique lancé depuis le nouveau cosmodrome russe de Vostotchny, dans l'Extrême-Orient. Cette base est censée symboliser la renaissance de l'industrie spatiale russe, source de fierté à l'époque soviétique et tombée en désuétude après la chute de l'URSS.

Josiane Mambou Loukoula

GABON

Le FMI approuve un nouveau prêt de 101,1 millions de dollars

L'institution financière internationale a accordé au pays un nouveau décaissement, dans le cadre d'un prêt triennal consenti en juin, anticipant un rebond de l'économie en 2018 grâce notamment au redressement des cours du pétrole.

Le nouveau prêt de 101,1 millions de dollars (environ 56 milliards de FCFA) intervient après la satisfaction exprimée par le Fonds monétaire international (FMI) à l'égard d'une récente revue du Programme de relance économique qu'il avait conclu avec le gouvernement gabonais. 60% des fonds seront prioritairement affectés au remboursement de la dette intérieure et extérieure, tandis que 40% seront consacrés aux projets d'investissements considérés comme accélérateurs de la croissance. Le total des montants octroyés dans le cadre de ce programme s'est élevé à environ 202,3 millions de dollars (119 milliards de FCFA).

Le Conseil d'administration du FMI s'est dit satisfait du respect par le Gabon de toutes les conditions imposées par les bailleurs de fonds sur la poursuite de ce programme étalé sur trois ans, en particulier de l'adoption de réformes courageuses du pays visant à assainir les finances publiques, apurer une large partie de sa dette intérieure et gérer correctement les crédits. « La situation économique du Gabon demeure délicate mais certains signes laissent entrevoir un retournement de la tendance », estime l'Institution de Bretton

Woods dans un communiqué.

En 2017, la production pétrolière sera vraisemblablement inférieure aux prévisions, d'où une légère révision à la baisse du taux de croissance, de 1% à 0,8 %, explique le FMI. « Cependant, l'activité dans les autres secteurs de l'économie se stabilise. La croissance devrait connaître un rebond en 2018 grâce au redressement des cours du pétrole, à la vigueur des autres matières premières et au renforcement de la confiance du secteur privé », poursuit-il.

En juin, le FMI avait approuvé un prêt sur trois ans de 642 millions de dollars au titre de son mécanisme élargi de crédits, avec un premier décaissement immédiat de 98,8 millions de dollars pour soutenir « le programme de relance à moyen terme du Gabon ». Riche principalement de son pétrole et de sa forêt, le Gabon traverse depuis 2015 une période économique difficile qui avait été aggravée par la baisse des prix du brut et s'était traduite par le chômage, des grèves à répétition et des entreprises qui tournaient au ralenti ou mettaient la clé sous la porte.

Le programme de réformes appuyé par le FMI vise à assurer la stabilité macroéconomique et à jeter les bases d'une croissance durable. Il a également pour objectif de veiller à la viabilité de la dette au niveau national, de contribuer à rétablir et préserver la stabilité extérieure de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale.

Josiane Mambou Loukoula

CAMEROUN

Le FMI débloque 65 milliards de FCFA supplémentaires

Le nouveau crédit annoncé par le gouvernement camerounais, le 26 décembre, porte à 162 milliards FCFA la cagnotte globale reçue par le pays en l'espace de six mois.

Le prêt a été accordé dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour la réalisation du programme triennal 2017-2019 signé entre les deux parties en juin dernier, pour redresser une économie mise à mal par la chute des prix pétroliers. « La performance du Cameroun dans le cadre de la FEC a été globalement satisfaisante. Les autorités restent pleinement attachées à l'assainissement budgétaire, et le budget 2018 est conforme aux objectifs du programme », a expliqué, dans un communiqué, Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI).

D'après cette institution financière, atteindre les objectifs de déficit peut être difficile dans le contexte de recettes plus faibles que prévu et de pressions sur les dépenses en 2018 et 2019. En tout état de cause, le FMI réitère que « pour atteindre les objectifs du programme, des efforts accrus pour élargir la base des recettes non pétrolières et mieux hiérarchiser les dépenses seront essentielles tout en préservant les dépenses sociales ». « L'économie camerounaise, la plus importante de la sous-région, fait face à une décélération de sa croissance, à un déclin de sa marge budgétaire et à une hausse rapide de sa dette publique », a

ajouté Mitsuhiro Furusawa.

Le programme du Cameroun visera à consolider le budget et mettre en place des réformes pour diversifier les revenus non pétroliers. Dans le plan anticrise pour la période 2017-2019 que le ministère de l'Économie a présenté à une mission du FMI, en 2016, figurent plusieurs mesures d'élargissement de l'assiette fiscale au titre de l'exercice 2017: création d'une taxe de séjour dans les hôtels, rétablissement de la taxe spéciale sur les produits pétroliers (110 F CFA sur le litre de super et 65 F CFA pour le litre de gasoil) et élargissement du champ d'application de la taxe sur les jeux de hasard.

Le Cameroun a conclu avec le FMI l'accord portant FEC, d'un montant total de trois cent quatre-vingt-dix milliards de francs CFA. Un accord qui prévoit des décaissements échelonnés sur une période de trois ans, sous réserve de la validation des revues semestrielles par le Conseil d'administration du Fonds.

Le programme d'aide intervient alors que les pays de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad) traversent une crise économique qui a fait resurgir le spectre d'une dévaluation du franc CFA. La Centrafrique et le Tchad ont déjà un programme avec le FMI. Le Gabon vient d'en signer tandis que des missions du Fonds se sont récemment rendues en Guinée équatoriale et au Congo.

J.M.L.



MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Central African Backbone
Communication Infrastructure and Technology
CAB - CIT - Congo
Projet N°5991 - CG
Unité de Coordination du Projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006 /MPTEN/2017/UCP/CAB RECRUTEMENT D'UN COSULTANT INDIVIDUEL EN CHARGE DE « L'ASSISTANCE TECHNIQUE SUR LES MECANISMES DE MESURES ET DE DIMENSIONNEMENT DU TRAFIC DU RESEAU DE TELECOMMUNICATION EN FIBRE OPTIQUE DU PROJET CAB »

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un consultant individuel en charge de l'assistance technique sur les mécanismes de mesures et de dimensionnement du trafic du réseau de télécommunication en fibre optique du projet CAB ».

I. Objectif de la mission du consultant :

L'objectif global de la mission est de fournir une assistance technique à l'Unité de Coordination du Projet CAB3, représentant du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique (MPTEN), pour mettre en place des mécanismes de mesures et de dimensionnement du trafic en vue d'optimiser l'utilisation des infrastructures de télécommunication en fibres optiques en cours de construction dont la gestion et la commercialisation seront confiées à un opérateur recruté à travers un Appel d'Offres International, ouvert, transparent et non discriminatoire.

De façon spécifique :

Cette assistance technique à permettra de définir des recommandations techniques et la proposition des outils permettant :

- Dimensionnement et planification des réseaux
- Optimisation de la QOS, performance et sécurisation
- Analyse des mécanismes
- Principe de tarification
- Engagement de services (SLA).

II. Profil du consultant :

Pour l'exécution correcte de la mission, les compétences minimales suivantes sont requises du Consultant individuel :

- o Être diplômé d'une école d'ingénieur en informatique, de télécommunication ou d'université ou de formation jugée pertinente pour la mission et titulaire d'au moins un BAC+4 ;
- o Avoir une connaissance significative dans le secteur des télécoms ;
- o Avoir une expérience reconnue d'au moins cinq (5) ans, dans le secteur des télécommunications ;
- o Avoir réalisé au moins trois (3) missions sur le dimensionnement des réseaux de télécommunications ;
- o Avoir participé au déploiement d'au moins une infrastructure de télécommunications à très haut débit ;
- o Avoir une maîtrise de la langue française et avoir un bon sens de la communication ;
- o Avoir une connaissance du secteur des télécommunications au Congo serait un atout.

III. Durée de la mission :

La durée de la mission est prévue pour deux (2) mois à compter de la date signature du Contrat.

IV. LIVRABLES

Le consultant devra fournir les rapports suivants :

1. Un document de démarrage, qui contiendra le plan de travail explicite et clair, une méthodologie cohérente avec les Termes de référence.
2. Un rapport consolidé provisoire rédigé en Français, à remettre au plus tard dix jours après la finalisation de l'étude.

3. Un résumé exécutif reprenant les principaux résultats, conclusions et recommandations. Le résumé ne devra pas dépasser 5 pages (3 à 5 pages).

4. Un rapport définitif intégrant les recommandations techniques et des propositions d'outils spécifiques.

V. DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 janvier 2018 à 16h00.

Elles doivent être transmises avec la mention « de l'assistance technique sur les mécanismes de mesures et de dimensionnement du trafic du réseau de télécommunication en fibre optique du projet CAB ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
BP. 1420

Tél. (242) 06 835 00 41

E-mail: contact@cabcongo.com

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 27 décembre 2017

Le Coordonnateur,
Yvon Didier MIEHAKANDA

BRUNCH DE FÊTES

AU PEFACO HOTEL MAYA MAYA 5*

**POOL JAZZ BRUNCH
DE NOËL**
25 DÉCEMBRE · 12H30-16H



**POOL JAZZ BRUNCH
DU NOUVEL AN**
1^{ER} JANVIER · 12H30-16H

ORCHESTRE LIVE PAR LES WAKASSA GROUP

Verre de Sangria au vin blanc
Amuses-bouche



Saumon Bellevue
Salade exotique de poulet au curry
Salade de papayes vertes et crevettes
Assiette de crudités, ses sauces et condiments
Assiette de charcuterie française et italienne



Linguine aux fruits de mer
Dinde farcie aux marrons
Filet de bœuf Wellington
Lotte à la provençale
Saka saka au poisson fumé



Assortiment de bûches de Noël
Assortiment de pâtisseries maison et de mignardises
Crêpes à l'orange
Panettone italien
Fruits frais coupés

30 000 FCFA / personne
15 000 FCFA / enfant (4 à 12 ans)



RÉSERVEZ VOTRE BRUNCH

T. (+242) 056 048 035 | rmaroun@pefacohotels.com



LE BISTRO PARISIEN



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE





Célébrez la Nouvelle Année 2018 au Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel, Brazzaville !

*Changez d'année avec nous
le Dimanche 31 Décembre à partir de 20h00*

*Buffet « Bonana 2018 ! » à volonté
Prise en charge de vos enfants par nos animateurs*

*120.000 XAF / adulte (1 bouteille de Champagne pour 2 personnes incluse)
60.000 XAF / enfant (de 4 à 11 ans)*

Réservez votre Réveillon du Nouvel An avant le 30 Décembre et bénéficiez de 50% de réduction sur le 2^{ème} adulte

Reposez-vous de toutes ces festivités au Brunch du Nouvel An le Lundi 1^{er} Janvier à partir de 11h30

*Buffet à volonté
Accès à la piscine pour la journée
Prise en charge de vos enfants par nos animateurs*

*35.000 XAF / adulte
17.500 XAF / enfant (de 4 ans à 11 ans)*

RADISSON BLU M'BAMOU PALACE HOTEL, BRAZZAVILLE

Avenue Amilcar Cabral Centre Ville, Brazzaville, République du Congo

T: +242 05 050 60 60 reservations.brazzaville@radissonblu.com

www.radissonblu.com/hotel-brazzaville

CENTRAFRIQUE

La BAD et l'Union européenne s'engagent à financer la réalisation de la fibre optique

Les deux institutions accorderont respectivement un don de 16,7 millions d'euros et 16,6 millions d'euros pour assurer le financement du projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique centrale (CAB), qui sera exécuté sur la période 2018-2021.

La Banque africaine de développement (BAD) et l'Union européenne (UE) vont financer en Centrafrique la réalisation du backbone national de fibre optique, composante du projet CAB, pour un coût total d'investissement de 33,3 millions d'euros, a indiqué l'institution financière, dans une note publiée le 21 décembre.

Selon les explications de la banque panafricaine, ce projet vise à contribuer à la diversification de l'économie centrafricaine à travers l'augmentation des recettes fiscales, la réduction du coût des transactions économiques et sociales ainsi que le désenclavement numérique des zones.

Dans sa note, la BAD a fait savoir que la Centrafrique devrait également bénéficier de la mise en place d'un centre national de données (Datacenter) couplé avec une plateforme d'administration électronique, l'opérationnalisation d'une vingtaine de centres communautaires numériques le long du tracé de la fibre optique, la mise en place d'un centre de formation digitale et d'un Incubateur d'entreprises à l'université de Bangui.

A en croire les experts, la contribution des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les ressources de l'Etat devrait passer de 10,2% à 15% à l'horizon 2021, alors que le poids des dépenses dans la téléphonie mobile devrait régresser de 50% à 18% du revenu national annuel brut par habitant.

Selon les estimations, le taux d'accès à Internet devrait atteindre 20%, au moins, de la population centrafricaine.

Comme l'a relevé Ousmane

Doré, directeur général de la BAD pour l'Afrique centrale, ce projet phare permettra de mettre fin à l'enclavement digital de la République centrafricaine et « contribuera grandement à l'agenda d'intégration de la sous-région soutenu par la Banque africaine de développement, conformément à ses cinq priorités stratégiques dites High 5 ».

La BAD a rappelé que la présente opération est complémentaire aux composantes du Cameroun et du Congo du même projet CAB menées dans ces deux pays également avec son soutien.

Samatar Omar Elmi, expert TIC en charge du projet à la BAD, a indiqué que ce projet « illustre parfaitement l'impact considérable du digital dans la transformation des économies africaines, l'amélioration de la qualité des services publics et la création d'opportunités d'emplois pour la jeunesse du continent ».

Yvette Reine Nzaba

CONCOURS D'ÉPELLATION ET LECTURE

Des élèves ont été récompensés

La finale de la première édition du jeu qui opposait différentes écoles privées de Brazzaville a eu lieu, le 24 décembre, à Télé Congo, au cours de laquelle les élèves ont fait preuve de leur capacité intellectuelle.

La première édition du concours d'épellation et de lecture a été organisée dans le cadre de la fête de la Nativité, avec pour but de participer à l'éveil des enfants pour une croissance intellectuelle. Les participants devaient épeler et lire les mots et textes tirés des livres de l'auteur congolais Martial De -Paul Ikounga, intitulés *La mort de Diek* et *Voyages initiatiques*.

Les élèves du niveau d'études de CE1 ont été évalués à l'épreuve d'épellation des mots, cependant ceux de CE2, CM1, CM2 et 6e ont été mesurés à l'épellation des mots et à la lecture.

La bonne prononciation des mots et

L'un des lauréats, Djibril Danielle Somi, s'est dit heureuse. « Cette victoire me donne de la joie, je suis au bord des larmes. Mes parents seront fiers de moi. Quand on me demande d'épeler un mot je fais comme si je l'écris sur un tableau que personne d'autre que moi ne voit », a-t-elle indiqué.

L'organisatrice du jeu concours, productrice et présentatrice sur Télé Congo de l'émission « L'avenir c'est nous », Dorcas Miantama, a exhorté les parents d'élèves en ces termes : « Ensemble nous avons choisi de célébrer Noël par le livre pour rappeler aux uns et aux autres qu'un peuple sans connaissance bâtit son avenir sur du sable. Une jeunesse livrée à l'ignorance court à sa perte. Unissons-nous pour apporter à ces jeunes talents le plein d'énergie dont ils ont vraiment besoin pour leur épanouissement. Accompagnons-les dans leur marche vers un monde

rons toujours à vos côtés pour vous aider à réussir. L'avenir, c'est nous, l'avenir, c'est vous », a-t-elle martelé, remerciant, par ailleurs, les sponsors et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Voici les noms des lauréats : niveau CE1 épreuve d'épellation des mots : Ruth Makosso (Ecole Hollandaise) ; Prodige Osséré (Ecole Joachim Bikoulou)

Niveau d'études CE2 : Epellation des mots : Jeang Made Bissem (Ecole Maurice Onanga)

Epreuve de lecture : Jeang Made Bissem (Ecole Maurice Onanga), Christiano Mbamien (Ecole Le Clermontois) Niveau CM1 : Epellation des mots : Matondo Kalou (Ecole Maurice Onanga), Laure Enkoura (Ecole Maurice Onanga), Grecia Guelolo Ayoulalia Eloika (Ecole Le Clermontois).

Epreuve de lecture : Matondo Kalou (Ecole Maurice Onanga), Laure Enkoura (Ecole Maurice Onanga), Grecia Guelolo Ayoulalia Eloika (Ecole Le Clermontois).

Niveau d'études CM2 : Epellation des mots : Alex Louzolo (Ecole Maurice Onanga), Danielle Somi Djibril (Ecole Maurice Onanga), Andreas NGuellon-delé (Ecole Le Clermontois)

Epreuve de lecture : Danielle Somi Djibril (Ecole Maurice Onanga), Andreas NGuellon-delé (Ecole Le Clermontois)

Niveau 6^e : épreuve d'Epellation : Pavina NGuelé (Ecole Le Clermontois), Jessica NDzo, Jordia Somi Djibril (Ecole Maurice Onanga)

Epreuve de Lecture : Jessica NDzo, Jordia Somi Djibril (Ecole Maurice Onanga)

Signalons qu'en avril prochain, l'émission « C'est nous l'avenir » célébrera son anniversaire et organisera, à cette occasion, ce même jeu concours.

Rosalie Bindika

LITTÉRATURE

Wilfried N'Sondé publie « Un océan, deux mers, trois continents »

Dans son nouveau roman, l'auteur s'empare avec ardeur d'un personnage méconnu de l'histoire pour dénoncer les horreurs d'une époque d'obscurantisme et exalter la beauté de l'espérance.

L'histoire se situe au tout début du XVII^e siècle. Nsaku Ne Vunda, ordonné prêtre et baptisé Dom Antonio Manuel, est chargé par le roi des Bakongos de devenir son ambassadeur auprès du pape. En faisant ses adieux à son Kongo natal, il ignore que le long voyage censé le mener à Rome va passer par le Nouveau Monde, et que le bateau sur lequel il s'apprête à embarquer est un navire négrier. De quoi mettre à mal sa foi en Dieu et en l'homme...

Donnant les raisons qui l'ont conduit à l'écriture de ce roman publié aux Editions Actes Sud, Wilfried N'Sondé explique : « Ce roman est l'aboutissement d'un projet qui a germé dans mon esprit il y a environ sept ans, celui de composer un roman d'aventures inscrit dans un contexte historique tendu. Quand j'ai découvert le destin incroyable de Dom Antonio Manuel dans un livre que m'avait conseillé mon frère historien, j'ai tout de suite su que je tenais le personnage principal de mon histoire ».

« J'avais hâte d'écrire son épopée, de raconter les dangers qu'il avait rencontrés depuis son village natal du Kongo jusqu'au Vatican. Je l'imaginai sous les traits d'un homme simple, armé de son amour pour ses frères et sœurs humains, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. Un héros qui allait réussir à échapper au pouvoir des puissants de son temps et à faire triompher ses idéaux ! ».

« J'ai alors commencé à me documenter et me suis plongé dans cette époque à la fois

terrible et fascinante que fut le XVII^e siècle, entre esclavage, flibusterie, servage et Inquisition. Très vite, l'immensité de la tâche m'est apparue telle que j'ai d'abord finalisé deux autres livres avant de relever ce défi littéraire qui parfois, je l'avoue, m'a semblé insurmontable... La force d'aller au bout de ce roman m'est venue de l'envie de sortir de ma solitude d'enquêteur pour partager les détails inédits que je découvrais au gré de mes recherches. »

« J'ai beaucoup réfléchi à la construction du texte, à son rythme. Pour trouver la voix du narrateur, j'ai créé une langue qui rappellerait le passé tout en restant proche de mes contemporains, de nature à susciter leur émotion. J'espère que mon enthousiasme pour le parcours de Dom Antonio Manuel s'avérera communicatif, c'est par lui que je voudrais transmettre l'idée qu'il existe une humanité qui nous rassemble tous et qui mérite d'être célébrée, quelles que soient nos croyances, nos couleurs, ou nos origines. »

Musicien, chanteur et écrivain, Wilfried N'Sondé est né au Congo Brazzaville et a grandi en France où il a fait des études de sciences politiques à Paris. En 1989, après la chute du Mur, il est parti s'installer à Berlin et y a vécu vingt-cinq ans. En 2016, il a enseigné la littérature à l'université de Berne en tant que professeur invité. Il habite désormais à Paris. La parution officielle de son nouveau roman est prévue le 3 janvier 2018. Rappelons que son roman *Le Cœur des enfants-léopards* a reçu, en 1997, le prix des Cinq continents de la francophonie et le prix Senghor de la création littéraire.

Marie Alfred Ngoma

SOUDAN

Omar el-Béehir veut un boycott de la CPI

Le président soudanais accuse la juridiction internationale de subjectivité et appelle ses pairs africains à se retirer de cette organisation.

Omar El Béehir fait face à un mandat d'arrêt international de la Cour pénale internationale (CPI) qui l'accuse d'avoir commis un génocide dans le Darfour. La CPI peine à faire exécuter son arrêt. Plusieurs pays africains refusent d'arrêter le président soudanais.

A l'issue du 28^e sommet de l'Union africaine, en janvier dernier, les chefs d'Etat et de gouvernement africains avaient adopté une « stratégie de retrait collectif » de cette Cour. Une décision historique qui avait marqué un tournant dans le bras de fer entre la CPI et certains pays africains.

Nombreux sont les dirigeants africains à dénoncer la subjectivité de la CPI depuis environ trois ans. Certains l'ont, d'ailleurs, quittée. C'est le cas de l'Afrique du Sud, de la Gambie et du Burundi. D'autres pays parlent d'« acharnement, de focalisation » de la Cour sur des enquêtes à l'encontre de dirigeants africains.

Ils se fondent sur des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans des continents autres que l'Afrique.

Noël Ndong



Les lauréats posant avec les organisateurs et les membres du jury

le respect des syllabes a été l'un des critères de choix de ce jeu concours. Les lauréats ont été récompensés par les partenaires du concours. L'Institut français du Congo a offert dix bons de la médiathèque, dix dictionnaires Robert junior et des livres de grammaire. L'écrivain Martial De Paul Ikounga a donné des dictionnaires, des livres y compris aussi ses romans. Impact Design, l'un des partenaires, a remis quant à lui des tee-shirts, des blocs-notes et des stylos.

où il fera bon vivre. Notre objectif consiste à continuer de susciter des vocations auprès de ces futurs ministres, médecins, enseignants, aviateurs, pères et mères de famille. Ensemble, canalisons leurs intelligences, intéressons-les à la culture du livre ».

S'adressant aux élèves, Dorcas Miantama les a incités au travail, à la concentration et à la discipline. « L'avenir est entre nos mains, l'avenir est entre vos mains, soyez sûrs que nous se-

CÉLÉBRATION

La FMT implore Dieu pour pacifier la RDC

L'association de lutte pour les droits des albinos a organisé, le 22 décembre à l'YMCA/ Matonge, une matinée de prière pour la paix dans le pays au cours de laquelle, elle a également distribué des vivres à ses membres et autres démunis en vue de leur permettre de passer les fêtes de fin d'année dans l'allégresse.

La matinée de prière a été conduite par le père Stéphane, de la Coordination de la pastorale des services de santé/Archidiocèse de Kinshasa. L'officiant a exhorté l'assistance à cultiver la paix. « *Suivons l'exemple de notre Seigneur Jésus-Christ dont la vie est fondée sur l'amour et la paix. Sans la paix, nous ne pouvons rien faire* », a-t-il insisté. La Fondation Mwimba-Texas (FMT) et tous ses membres ont saisi cette occasion pour remercier Dieu de tous ses bienfaits au cours de l'année qui s'achève, tout en sollicitant son intervention pour ramener la paix



en République démocratique du Congo (RDC).

Un bilan positif

Dans son message de sensibilisation aux albinos et à toute la société sur les problèmes liés à l'albinisme ainsi que les droits des albinos, le président de la FMT a rappelé les conditions socio-économiques difficiles que traverse le pays. Alphonse Mwimba Makiese Texas a toutefois indiqué que le tableau peint n'a pas empê-

ché son organisation de réaliser les actions prévues pour 2017. « *Malgré les conditions difficiles, votre ONG ne s'est pas dérogée de ce qu'elle considère comme des habitudes pour elle. Nous avons réalisé toutes les manifestations prévues au cours de l'année et le peu que nous avons pu trouver, nous l'avons partagé avec vous* », a-t-il soutenu.

Pour cette ONG qui fête en 2018 ses vingt ans d'existence, la distribution des vivres ainsi

que des crèmes solaires, des lunettes solaires, des produits pharmaceutiques, des objets classiques, etc., reste un crédo. Aussi, malgré les conditions difficiles, elle a pu réunir, grâce à l'apport de ses partenaires, des moyens pour répondre tant soit peu aux besoins de ses membres.

Une confiance renouvelée envers les partenaires

La FMT a tenu à exprimer sa gratitude envers ses partenaires sans lesquels elle n'aurait pas relevé ses défis tout au long de son existence. Aussi a-t-elle voulu les associer à cette manifestation de fin d'année pour témoigner sa reconnaissance. L'association s'est montrée reconnaissante face à la Fondation famille Gertler, KPM Cargo, la Coordination de la pastorale des services de santé/Archidiocèse de Kinshasa dont le coordonnateur, l'abbé François Panthaleon et Astride Moanda ont été représentés par le père Stéphane.

La FMT a également salué l'apport de la Jeunesse en chaîne pour le développement (JCD) de Carole Kiatzabu Kasa-Vubu; de l'ONG les Collines de Selembo représentée par Mme Violette en l'absence de la présidente Cécile Edungu; de l'Assistance bénévole Nancy Ndomatezo, de la direction de l'YMCA-RDC, etc. La présence de toutes ces structures à la manifestation a été la preuve de leur soutien aux actions de la FMT en faveur des albinos. Dans leur prise de parole à cette occasion, ces partenaires ont loué la mission de la FMT auprès des albinos tout en souhaitant qu'elle continue dans cet élan.

La page 2017 étant fermée, la FMT met le cap pour 2018, avec la grande manifestation attendue au mois de juin, liée à son vingtième anniversaire. Au cours de cette célébration, elle compte recevoir des albinos venant des autres pays du monde dont la France, la Belgique, le Sénégal, le Burundi, la Tanzanie, le Congo-Brazza, etc.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

La malnutrition cause la mort des enfants de moins de 5 ans en RDC

La sous-alimentation constitue non seulement un problème de santé publique dans le pays en tenant compte du nombre d'enfants touchés mais aussi un problème économique et de pauvreté si l'on considère le coût de la prise en charge de ce fléau qui affecte plus les enfants de moins de 5 ans.

L'enquête démographique et de santé menée en RDC en 2013-2014 révèle que 43% d'enfants de moins de 5 ans, soit six millions d'enfants, sont atteints de malnutrition chronique alors que 8% d'autres de moins de 5 ans, soit deux millions, souffrent de malnutrition aiguë.

Parlant de causes de la malnutrition chez les enfants, le Dr Toussaint Tusuku, chef de division des interventions au Programme national de nutrition (Pronanut) laisse entendre qu'une alimentation inadéquate, des mauvaises pratiques alimentaires et autres maladies infectieuses et parasitaires sont à la base de cette maladie. « *La malnutrition est la résultante d'une alimentation inadéquate due à des pratiques alimentaires inappropriées et aux maladies infectieuses et parasitaires qui se développent dans des conditions d'hygiène environnementale, individuelle et collective déficientes* ».

A en croire le Dr Tusuku, il existe deux sortes de malnutrition. La malnutrition chronique et la malnutrition sévère. La malnutrition chronique, explique-t-il, est celle qui

s'installe progressivement dans la vie de l'enfant pendant les mille premiers jours de sa vie. Elle commence dès la conception jusqu'à l'âge de 2 ans. « *Cette période est le moment propice pour combattre cette maladie* », insiste-t-il, tout en ajoutant que dès qu'un enfant atteint de la malnutrition chronique dépasse l'âge de 2 ans, les séquelles de cette malnutrition deviennent irréversibles et ne peuvent plus être soignées.

Les conséquences de la malnutrition chronique sont multiples. Comme l'indique le Dr Tusuku, « *ses séquelles sont notamment une petite taille qui ne correspond pas à l'âge exact de l'enfant. La malnutrition chronique affecte la croissance et la maturation du cerveau. Elle engendre des déficits cognitifs qui se manifestent par des difficultés de mémoire, une lenteur intellectuelle ou des troubles spécifiques d'apprentissage en lecture et en écriture* ».

La malnutrition aiguë, quant à elle, est souvent la conséquence d'une alimentation insuffisante durant la période ayant précédé l'observation d'une perte de poids consécutive à une maladie. « *C'est une malnutrition qui s'installe brutalement avec un risque de décès élevé chez les enfants. Un enfant souffrant de cette forme de malnutrition est maigre et émacié* », souligne le Dr Tusuku.

L'appui de l'Unicef dans la lutte contre la malnutrition

Plusieurs partenaires appuient la

RDC dans la lutte contre la malnutrition dont l'Unicef. Selon l'experte en nutrition à l'Unicef/RDC, le Dr Annie Mitezezi, son institution apporte son appui au gouvernement dans l'élaboration des documents normatifs portant sur la lutte contre la malnutrition. En sus de cela, l'Unicef appuie financièrement le gouvernement et les ONG dans la mise en œuvre des stratégies élaborées dans le cadre de la lutte contre la malnutrition.

Il est vrai que la malnutrition est une maladie grave mais il est possible, laisse entendre le Dr Annie, de changer des comportements en posant de petits gestes qui ne coûtent rien pour épargner les enfants de moins de 5 ans de cette maladie évitable.

Ces interventions, cite-t-elle, sont, entre autres, la prise des comprimés de fer par la femme enceinte, parce que l'anémie contribue beaucoup à la survenue de la malnutrition. Il est aussi conseillé de consommer un repas supplémentaire pendant la période de la grossesse.

L'allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois est aussi recommandé pour lutter contre la malnutrition, parce qu'il est un aliment complet qui protège l'enfant contre les infections et la malnutrition.

Aussi, il est conseillé de mettre l'enfant au sein maternel dès l'heure qui suit l'accouchement. « *Ce premier lait jaunâtre appelé colostrum est très riche en nutriments et joue le rôle de premier vaccin* », explique-t-elle.

Aline Nzuzi

ATTAQUE DE LA RÉSIDENCE DU CHEF L'ÉTAT

La Fondation Bill-Clinton pour la paix condamne l'intolérance

Dans un communiqué du 26 décembre, l'ONG américaine a dénoncé les actes de banditisme perpétrés le 24 décembre à la résidence du président Joseph Kabila à Lubero, dans la province du Kivu, susceptibles de compromettre la paix sociale qu'elle juge déjà très fragile en République démocratique du Congo.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), une ONG de défense des droits de l'homme, a indiqué que l'attaque intervenue à la résidence du chef de l'Etat a causé beaucoup de pertes en vies humaines et d'innombrables dégâts matériels. Aussi lance-t-elle un vibrant appel à « *tous les protagonistes dans le conflit congolais dont le pouvoir, l'armée, la police, l'opposition politique, la société civile, de s'abstenir des actes susceptibles de compromettre la paix sociale qui est déjà très fragile* ».

La FBCP exhorte, par ailleurs, le président de la République, garant de la nation, à faire tout ce qui est de son pouvoir afin de respecter la Constitution du 18 février 2006 ainsi que les différents instruments juridiques internationaux que son pays a ratifiés et signés.

Le Premier ministre, Bruno Tshibala, est appelé lui à respecter la Constitution et l'Accord de la Saint-Sylvestre signé sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo, le 31 décembre 2016, « *au lieu d'encourager le dédoublement des partis politiques, chose interdite dans ledit accord* ».

Dans cet appel, la FBCP fait, en effet, allusion au cas de l'UDPS aile Tshibala dont les documents ont été introduits chez le notaire, après le congrès tenu dernièrement à Kinshasa.

L.D.

INSTITUTIONS RÉPUBLICAINES

Pascal Tsaty Mabiala en passe de devenir le chef de l'opposition

La réunion du Conseil des ministres du 27 décembre a décidé, conformément à la Constitution du 25 octobre 2015, de désigner le premier responsable de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) comme chef de l'opposition congolaise. Le poste pourrait revenir à Pascal Tsaty Mabiala, premier secrétaire de ce parti.

En effet, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a rappelé que l'Upads était la seule formation politique de l'opposition ayant obtenu le plus grand nombre d'élus à l'issue du scrutin législatif de 2017.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil des ministres invite l'ensemble des institutions de l'Etat à bien vouloir tirer les conséquences juridiques, matériel et politique, et à considérer désormais le premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty Mabiala, comme tel.



Le premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty Mabiala

En outre, le Conseil des ministres rappelle que l'Etat a le double devoir, en premier lieu, de prendre des dispositions idoines, notamment sur le plan réglementaire, afin de permettre au chef de l'opposition de bénéficier de ses droits et prérogatives constitutionnels ; et, en second lieu

d'inviter le chef de l'opposition à bien vouloir respecter et observer les devoirs et obligations de sa charge, conformément à la loi n° 28-2017 du 7 juillet 2017, déterminant le statut de l'opposition politique.

Roger Ngombé

FÊTE DE LA NATIVITÉ

L'Assemblée nationale offre des jouets aux enfants de ses fonctionnaires

A l'occasion de la fête de la Nativité, la chambre basse a donné de la joie aux enfants de ses fonctionnaires. La cérémonie, qui a été placée sous la présidence de la première questeur, Virginie Euphrasie Dolama, a été dénommée : « Le premier arbre de Noël de l'Assemblée nationale ».

Dans son mot de circonstance, Virginie Euphrasie Dolama a relevé toute l'importance de cette activité. « Cette activité, loin d'être anodine, a tout son sens, car elle a vocation à renforcer la relation de proximité entre vous et nous, entre les dirigeants que nous sommes et vous, collaborateurs. Vous comprenez qu'il s'agit d'humaniser davantage notre institution. Au-delà du caractère social que revêt cette journée, vous l'avez bien mérité

et les membres de votre famille n'en sont pas exemptés », a-t-elle indiqué. La première questeur a reconnu que les fonctionnaires de l'Assemblée nationale jouent un grand rôle pour son bon fonctionnement.

« Votre présence dans les moments difficiles et même la mobilisation de chacun d'entre vous a permis à notre institution de briller », a-t-elle relevé.

« Je tiens à vous féliciter et je vous exhorte à continuer sur cette lancée. Aujourd'hui, c'est le jour de la moisson, la récompense pour tous vos efforts quotidiens. Nous n'aurions pas pu mieux faire que de



Virginie Euphrasie Dolama posant avec les enfants faire un clin d'œil à nos enfants. (...) Mon souhait est que le présent sapin symbolise votre engagement mutuel pour un travail qui réponde toujours et tout le temps aux attentes du peuple », a conclu la première questeur de l'Assemblée nationale.

R.Ng.

Une messe d'actions de grâces au profit des enfants hospitalisés

La tradition a été respectée, le 25 décembre au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), où une messe a été dite pour reconforter les enfants hospitalisés, en présence de leurs parents.

Dans son homélie tirée du livre de Jean 1 : 1-18, l'aumônier du CHU, l'abbé Alain Magloire Mindou, a invité les enfants malades à faire confiance en Jésus-Christ qui est né pour eux. « Je pense que s'il y a des prières que Dieu exauce très facilement, ce sont celles des enfants. Chers enfants, vous aussi priez pour vous-

mêmes, Dieu va vous guérir, soyez courageux. Noël n'est pas une simple commémoration de la naissance de Jésus-Christ, c'est aussi la célébration du programme, du projet, du dessein que le seigneur a pour l'homme. Ce dessein se résume tout simplement au bonheur et au salut de notre âme », a prêché le curé, précisant que malgré les péripéties de la vie, le poids des maladies et les souffrances de toutes sortes, Noël rappelait une espérance de vie meilleure.

Représentant le directeur général par intérim empêché, le directeur des ressources humaines, Maixent Francis Ibara,



Le hall du CHU-B, le 25 décembre, pendant la messe Adiac

a indiqué que cette célébration eucharistique témoignait de la volonté du CHU d'étendre cette joie aux enfants hospitalisés. « Il s'agit d'une tradition que nous sommes en train de pérenniser

TIC

Des jeunes formés aux métiers du numérique

La 4^e édition dénommée « Tech Noël » a été lancée officiellement le 27 décembre, à Brazzaville, par le directeur de cabinet du ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Franck Siolo.

La formation est organisée, du 27 au 30 décembre, dans différents sites par l'Association jeunesse positive

présenté sa structure, avant de souligner l'engouement des jeunes à apprendre. Plus de deux mille jeunes sont été inscrits à cette formation et trois cents demeurent encore en attente, a indiqué le président de l'AJP. L'AJP, poursuit-il, ne laisse pas l'Etat seul former les jeunes, mais elle doit l'accompagner dans cette immense tâche. « Tech Noël permet de mettre en place un marché d'ap-



Une vue des jeunes à l'ouverture de la formation

(AJP) que dirige Thegi Fortuné Mampassi Osseté, avec l'appui des ministères et d'autres partenaires. Elle permet de former la couche juvénile dans la promotion et la diffusion de la création contemporaine, d'approfondir les connaissances dans le domaine du numérique et d'encourager la diversité culturelle ainsi que le dialogue interculturel entre les jeunes.

La première journée a été marquée de rappels des conférences de la 3^e édition à l'amphithéâtre du rectorat de l'université Marien-Ngouabi.

Les jours suivants seront consacrés aux formations en atelier sur le web design, Android et développement web, administration réseau et système, bureautique, blogging, community manager, web marketing, modélisation 3D et le montage vidéo, à l'Institut privé de gestion et du développement économique, puis au complexe privé Camara-Laye, à Moungali.

Thegi Fortuné Mampassi Osseté a

pliqué des jeunes congolais, de développer l'action créative et les échanges entre les jeunes ainsi que de placer leur talent au cœur du développement social, culturel et économique », a-t-il fait savoir.

Franck Siolo a, quant à lui, félicité l'initiative de l'association pour la formation des jeunes pendant les vacances car, le plus souvent, ils s'adonnent à des pratiques décevantes.

Soulignant, en outre, que le renforcement des capacités est l'un des axes stratégiques prévus dans le cadre de la politique du ministère. Selon lui, le ministère ne ménagera aucun effort pour faire émerger une jeunesse compétente et active au développement du pays. « Nous travaillons à créer un cadre idéal leur permettant d'exprimer leur génie créateur afin de participer pleinement à l'écllosion d'une véritable économie numérique au Congo », a-t-il dit.

Lydie Giusèle Oko

fite de cette occasion pour souhaiter une bonne fête de Noël à tous les enfants hospitalisés au CHU », s'est-il exprimé.

Notons que l'aumônier catholique du CHU a été accompagné lors de cette eucharistie par l'abbé Slanique Mikhaël Nganga, vicaire à la paroisse Saint-Michel de Goma Tsé-Tsé, résidant à Saints Martyrs de l'Ouganda (Kingouari). Ceci en présence du pasteur Aimé Patrice Miakayizila, aumônier protestant du CHU-B.

Après la messe, la direction générale du CHU a offert un repas aux enfants hospitalisés.

Parfait Wilfried Douniama

ENVIRONNEMENT

Le Congo préoccupé par l'utilisation des polluants

Les rapports de l'inventaire des polychlorobiphényles (PCB) et les équipements les contenant ont été validés, le 26 décembre à Brazzaville, par des experts nationaux au cours d'un atelier.

Polluants organiques persistants (POP), les PCB sont des substances qui se désagrègent très peu dans l'environnement et s'accumulent dans différents milieux, en particulier le sol. Ils ont de nombreuses propriétés physiques et chimiques, d'où leur utilisation dans plusieurs applications. Parmi les qualités des PCB, on note la résistance au feu, une faible conductivité électrique, une grande résistance à la dégradation thermique, un haut degré de stabilité chimique. Ils se présentent sous forme de liquides plus ou moins visqueux. On peut les trouver comme fluides diélectriques dans les équipements électriques tels les transformateurs, les câbles à papier imprégné.

Au Congo, c'est la Société nationale d'électricité (SNE) qui reste et demeure la principale détentrice et utilisatrice des équipements électriques susceptibles de contenir les PCB.

En effet, cet atelier s'inscrivait dans le cadre du projet « Gestion écologiquement rationnelle de substances chimiques organiques de synthèse (PCB) et leur élimination (finale) en République du Congo ».

D'une durée de trois ans, ce projet qui a démarré en 2016 bénéficie de l'appui financier du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) en est l'agence de mise en œuvre, au niveau international. Ceci après un accord de financement conclu entre le gouvernement congolais, par le biais du ministère du Tourisme et de l'environnement, et l'Onudi. L'objectif du projet étant de renforcer le cadre juridique et les capacités institutionnelles à gérer les PCB ; gérer et éliminer les équipements et déchets contaminés au PCB.

Le projet PCB est, en effet, une des activités de mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les POP que le Congo a signée en 2001 avant sa ratification en 2006. Selon le coordonnateur du PCB, Thomas Claude Miyouna, la convention de Stockholm



Le présidium des travaux/Adiac

est un instrument juridique contraignant destiné à protéger la santé humaine et l'environnement des effets négatifs des produits chimiques dangereux regroupés sous le vocable POP. « Les polychlorobiphényles, connus sous l'abréviation de "PCB" sont des substances chimiques très toxiques, classées parmi les POPs prohibés par la convention de Stockholm. Cet instrument juridique de portée mondiale dispose de plusieurs obligations que les parties prenantes sont

appelées à respecter », a-t-il précisé. Le représentant de la ministre du Tourisme et de l'environnement, Dieudonné Ondzié, a, de son côté, rappelé que le projet PCB intégrait bien les préoccupations du Plan national de développement 2016-2030 du Congo. Aussi avait-il invité les participants à un examen minutieux des trois documents soumis à leur appréciation pendant cet atelier, notamment le plan d'échantillonnage des PCB et des équipements les conte-

nant ; le rapport de l'inventaire et le carnet d'entretien du transformateur.

« Depuis quelques années, l'environnement est devenu l'une des principales préoccupations mondiales. Il représente l'un des trois piliers de la gestion durable dans laquelle s'est engagé notre pays, autrement dit, l'on ne peut assurer un développement durable sans une gestion rationnelle de l'environnement », a précisé Dieudonné Ondzié.

Parfait Wilfried Douniama

DJIRI

Les érosions menacent des édifices publics au quartier « Domaine »

Le Centre de santé intégré (CSI) en construction et le lycée scientifique de Massengo, dans le quartier 906 Ipo-Manianga, sont en voie d'effondrement.

En proie déjà aux difficultés d'accès au niveau de Soprogé, Mikalou et Ngamakosso, le quartier « Domaine », situé dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri, fait également face aux érosions. Financé par le budget de l'Etat congolais dans le cadre des fonds PPTE, les travaux de construction du CSI, par la société SPI, sont à l'étape de finition. En effet, ce projet, d'une durée de six mois, a pour

maître d'ouvrage délégué le Purac (Projet d'urgence de relance et d'appui aux communautés).



Une vue du caniveau ayant cédé/Adiac

La seule inquiétude est que les alentours de l'édifice sont en train de partir dans un ravin qui s'est

déclaré non loin de là. Selon des témoignages des habitants qui indexent la Délégation générale des Grands travaux, cette érosion a déjà causé des « sans-abri » et continue de menacer les riverains. « Le CSI en construction est en train de partir, si l'on n'y prend pas garde, un bon matin cet édifice sera emporté par les eaux. Les travaux sont au niveau de finition. Nous tendons la main vers l'autorité, il y a déjà des « sans-abri » dans le quartier », a expliqué Akiera Ekouya.

Pour lui, le constat est « amer parce que les Grands travaux

ont fait un travail inachevé, puisque ce caniveau devrait conduire les eaux vers Bongho-Nouara. Au lieu de commencer à construire le caniveau par le bas, ils l'ont démarré par le haut. C'est ce qui justifie l'ampleur de ces dégâts parmi lesquels l'engloutissement des maisons ».

Don du gouvernement chinois, le lycée scientifique de Massengo, inauguré en novembre 2015, n'est pas ménagé par des érosions. Construit par l'entreprise chinoise Nan Tong Construction, ce complexe scolaire moderne est guetté par des éboulements de terre, exposant ainsi le bâtiment de type R+2 de trois piliers identiques comptant chacun douze salles de classe de quarante élèves chacune pour un total de mille quatre cent quarante apprenants par vague. Ces doléances ont été posées récemment au président du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Brazzaville, Christian Roger Okemba, qui était allé toucher du doigt la réalité dans cette partie de la capitale.

P.W.D.

NÉCROLOGIE

Doris Morlende Ockyiamba, agent des Dépêches de Brazzaville, la veuve Morlende Ockyiamba née Léonie Gakosso, le colonel Alexis Gakosso, les familles Gakosso et Tondone ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère et neveu Ghislain Gakosso, caméraman à ESTV, survenu le 26 décembre 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 42 de la rue Bayas, à Poto-Poto.



IN MEMORIAM

28 décembre 2016-28 décembre 2017, cela fait une année que le Dr Stéphane Ngampo a été brutalement arraché à l'affection de sa femme et ses enfants. Pour ce faire, Mme Nkambia Geneviève Félicité (Maman Fifi) et les enfants Ngampo (Dorian, Destin, Doristin, Dieuvin et Jonathan) prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire en ce jour de triste anniversaire.

Papa, le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur ni le souvenir d'une personne tant aimée par les siens.

Papa, merci pour ton bel héritage et tes sages conseils à nos égards.



Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 27 décembre

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 27 décembre 2017 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Deux affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi portant loi de finances pour l'année 2018, au titre du ministère des Finances et du budget ; une communication au titre du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation.

Avant d'entrer dans le vif des affaires soumises à l'examen du Conseil des ministres, et au terme de cette année 2017 riche en événements politiques et électoraux, il convient de rappeler le fait majeur qui a constitué le fil conducteur de l'action des pouvoirs publics : la mise en place progressive du cadre légal qui permettra la consécration et l'installation de toutes les institutions issues de la Constitution du 25 octobre 2015.

Le Conseil des ministres de ce jour n'a pas dérogé à cette règle puissamment établie depuis plusieurs mois. En effet, dans le long cheminement juridique et politique qui doit rendre nos institutions parfaites, les membres du Conseil des ministres ont abordé le volet le plus participatif qui soit, à savoir la place de l'opposition politique dans notre démocratie.

C'est là l'objet de la communication présentée par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, sur laquelle nous reviendrons.

L'autre volet abordé lors de la réunion du Conseil des ministres concerne une obligation constitutionnelle majeure, à savoir la présentation du projet de loi de finances pour l'année à venir. En effet, il convient de noter l'importance de ce texte, lequel fixe, pour l'année à venir, les prévisions de ressources et de charges, ainsi que les moyens de parvenir à l'équilibre le plus optimal susceptible de permettre le fonctionnement harmonieux de l'Etat.

Cette obligation constitutionnelle est d'autant plus stratégique actuellement que la situation macro économique et financière préoccupante du Congo oblige les pouvoirs publics à faire encore davantage preuve de rigueur et d'ingéniosité pour sortir notre pays de la crise. Le projet de loi de finances soumis à l'examen du Conseil des ministres de ce jour obéit donc à ces préalables.

Entrons à présent dans le vif des affaires examinées lors du Conseil des ministres de ce jour 27 décembre 2017.

I/- Ministère des Finances et du budget

Projet de loi portant loi de finances pour l'année 2018

Prenant la parole, M. Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget, a décliné son propos de la manière suivante : il a d'abord, dans un exposé liminaire, abordé la situation économique mondiale, description complétée par un focus sur la situation économique et financière nationale ; il a ensuite présenté aux membres du Conseil des ministres les grands agrégats, masses et équilibres du projet de budget au titre de l'année 2018.

Evoquant la situation économique internationale, le ministre Nganongo a d'emblée relevé que les principales institutions financières, dont le Fonds Monétaire International, ont constaté une légère amélioration de la croissance du PIB mondial, et ce grâce entre autres à l'affermissement de l'activité économique des pays émergents et en développement. En conséquence, la croissance mondiale passera de 3,6% en 2017 à 3,7% en 2018.

Pour ce qui concerne les pays les plus avancés, le FMI prévoit pour 2018 une stabilité du taux de croissance à 2%, comme en 2017. A cet égard, avec un taux de croissance de 2,3%, les Etats-Unis connaîtront une situation un peu plus favorable que la zone euro, laquelle connaîtra un léger fléchissement de sa croissance, qui descendra à 1,9% en 2018 contre 2,1% en 2017, et que le Japon qui devrait subir un ralentissement plus prononcé.

La meilleure performance prévue des pays émergents et en développement s'expliquera, en premier lieu, par l'amélioration des cours mondiaux des produits de base (pour les pays exportateurs) et, en second lieu, par un rebond important de l'Inde, qui aidera à porter le taux de croissance des pays de cette catégorie à 4,9% en 2018, contre 4,9% en 2017.

A contrario de cette conjoncture internationale plutôt favorable, l'économie congolaise a continué à subir les effets de la récession constatée en 2016 et accentuée en 2017, avec une croissance négative de 4,6%.

Cependant, le Congo devrait renouer avec une légère croissance, dont le taux prévisionnel est fixé à +0,7% en 2018, et ce grâce à un regain d'activité du secteur pétrolier, caractérisé entre autres, par l'entrée en production du nouveau champ Moho Nord.

C'est dans ce contexte relativement déprimé que le projet de loi de finances soumis à l'examen du Conseil des ministres a été élaboré.

Le timide retour à la croissance doit permettre une résorption des déséquilibres des finances publiques.

Abordant le contenu du texte, le ministre Nganongo a informé le Conseil des ministres du fait que le projet de budget de l'Etat exercice 2018 est arrêté, en ressources, à mille six cent deux milliards six cent dix-neuf millions deux cents quatre-vingt quinze mille vingt neuf (1 602 619 295 029) francs CFA, et en dépenses, à mille trois cent quatre vingt-trois milliards six cent dix neuf millions deux cent quatre-vingt quinze mille vingt neuf (1 383 619 295 029) francs CFA.

Ce budget dégage un excédent budgétaire prévisionnel de deux cent dix-neuf milliards (219 000 000 000) de frs CFA, destiné à résorber le déficit en ressources de trésorerie.

Au plan de la trésorerie, la loi de finances pour l'année 2018 projette un déficit de trésorerie estimé à sept cent soixante dix-huit milliards neuf cent millions (778 900 000 000) de frs CFA, qui fera l'objet d'un financement selon les modalités suivantes :

Financement intérieur (apport solde budgétaire excédentaire) : 219 000 000 000

frs CFA ; Financement extérieur (apport bailleurs de fonds internationaux) : 559 000 000 000 frs CFA.

Prenant la parole, M. Clément Mouamba, Premier ministre, chef du gouvernement, a mis en perspective le projet de loi de finances soumis à l'examen du Conseil des ministres. Il a rappelé qu'il s'inscrivait dans les grandes lignes du programme qui sera bientôt conclu avec le Fonds monétaire international, ce dont les experts récemment de passage dans notre pays ont pu convenir avec les autorités.

Le Premier ministre a ajouté que le projet de budget s'articulait autour de quatre axes essentiels, à savoir :

Le maintien d'un niveau d'investissements permettant de soutenir une certaine activité économique, malgré la crise ; la préservation des filets sociaux, notamment en faveur de nos compatriotes les plus fragiles ; l'engagement pris auprès du FMI de ne pas impacter les salaires et traitements des fonctionnaires et agents de l'Etat dans le futur programme ; les efforts rendus nécessaires de réduction substantielle du train de vie de l'Etat.

Prenant à son tour la parole, Son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, tout en rappelant la nécessité pour tous et pour chacun de prendre acte des grandes masses du projet présenté, a appelé l'attention des membres du gouvernement sur la nécessité d'enclencher, malgré la conjoncture difficile, une politique vigoureuse de diversification de l'économie congolaise.

A cet égard, le chef de l'Etat a instruit le gouvernement de réorienter une partie des crédits alloués à l'investissement au développement des filières agricoles suivantes : filière cacao, filière banane et filière manioc. Ces filières, véritables pépinières de production et d'emplois, doivent faire l'objet d'encouragements et d'incitations fortes des pouvoirs publics, et il y veillera personnellement, ce dès l'année 2018.

Il a également souhaité, dans la mesure des possibilités financières, qu'une attention particulière soit accordée à la mécanisation de la foresterie.

Enfin, le président de la République a invité le gouvernement à tout mettre en œuvre pour rendre pleinement opérationnelle la zone industrielle de Maloukou, objectif dont il souhaite que les premiers jalons forts soient posés au cours de l'année à venir.

Après discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant loi de finances pour l'année 2018. Il sera transmis au parlement pour adoption.

II/- Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation.

Communication relative à la désignation du chef de file de l'opposition politique. Prenant à son tour la parole, M. Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, a rappelé aux membres du Conseil des ministres les dispositions du Titre III de la Constitution du 25 octobre 2015, lequel traite des partis politiques et de l'opposition. Plus précisément, l'article 63 alinéa 3 prévoit qu'une loi détermine le statut de chef de file de ladite opposition politique.

C'est sur cette base qu'a été adoptée puis promulguée la loi n°28-2017 du 7 juillet 2017, déterminant le statut de l'opposition politique. Le chapitre III de cette loi reconnaît à l'opposition politique un chef désigné sur la base de la représentativité du parti dont il est le premier responsable.

A cet égard, le ministre Mboulou a précisé que l'article 11 de la loi précitée prévoit que le chef de l'opposition est : « le premier responsable du parti politique de l'opposition ayant obtenu le plus grand nombre d'élus à l'Assemblée nationale, après le parti ou le groupement politique majoritaire ».

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a précisé qu'à l'issue des résultats des élections législatives de 2017, il est possible d'identifier de manière incontestable le chef de l'opposition politique, et ce sur la base des dispositions constitutionnelles et légales telles que définies.

Après avoir rappelé les résultats du scrutin législatif de 2017 par formation politique, le ministre Mboulou a informé le Conseil des ministres que le parti politique de l'opposition ayant obtenu le plus grand nombre d'élus à l'Assemblée nationale, après le parti ou le groupement politique majoritaire, est l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads).

Compte tenu de ces éléments, le Conseil des ministres constate que le premier responsable de ce parti est donc le chef de l'opposition politique congolaise.

Aussi, le Conseil des ministres invite l'ensemble des institutions de l'Etat à bien vouloir tirer les conséquences de ce constat juridique, matériel et politique, et à considérer désormais le premier responsable de ce parti comme tel.

Le Conseil des ministres rappelle que l'Etat a le double devoir, en premier lieu, de prendre les dispositions idoines, notamment sur le plan réglementaire, afin de permettre au chef de l'opposition politique de bénéficier de ses droits et prérogatives constitutionnelles ; et, en second lieu, d'inviter le chef de l'opposition à bien vouloir respecter et observer les devoirs et obligations de sa charge, conformément à la Constitution du 25 octobre 2015 et à la loi n°28-2017 du 07 juillet 2017, déterminant le statut de l'opposition politique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h30.

Fait à Brazzaville, le 27 décembre 2017

Thierry Lézin Mougalla
Ministre de la Communication et des médias
Porte-parole du gouvernement.

SANTÉ

L'hôpital général Adolphe-Sicé prime les agents méritants de l'année 2017

La cérémonie d'émulation a eu lieu, le 27 décembre, dans l'enceinte de l'hôpital en présence de Jean-Raoul Chocolat, son directeur général, et de nombreux invités.

Plusieurs critères ont été retenus pour distinguer les agents méritants. Des critères objectifs tels qu'énumérés par Apollinaire Goma, chef de service formation. Ce sont, par exemple, pour le personnel administratif : la ponctualité, l'assiduité, le dévouement, le respect du principe de la hiérarchie, courtoisie, la recevabilité, la prise des initiatives, l'observation de la communication horizontale, la participation à la prise des décisions et adhésion à la réalisation des objectifs à atteindre, proposition au supérieur hiérarchique de certaines actions à mener pour améliorer l'image de marque de l'hôpital aux fins de sa transformation en hôpital entreprise, le rapport avec les usagers. Pour le personnel soignant, il a été retenu la ponctualité, l'assiduité, le dévouement, la tenue, le port de l'uniforme sans bijoux, cheveux écartés du col et bien peignés, nettoyage et remise



Photo de famille après la remise des présents aux méritants crédit photo «Adiac»

du matériel en bon état après le travail, le sens de responsabilité : exécution complète du travail fait et prise d'initiatives, suivi des instructions, prestations des soins aux malades, s'acquitter des tâches confiées, intérêt réel pour le confort et la guérison des malades, l'observation des incidents des symptômes anormaux, com-

portement vis-à-vis des malades, des gardes-malades et visiteurs, faculté d'adaptation...

Près de treize agents se sont donc distingués au personnel administratif, médical et paramédical. Tous ont reçu des présents (ventilateurs et téléviseurs plasma) de leur hiérarchie. Au nom de tous les récipiendaires, le Dr David

Anselme Malonga, chef de service néonatalogie, a remercié la direction de l'hôpital pour cette reconnaissance à leur égard avant d'exhorter les collègues non primés à travailler davantage pour mériter à l'avenir la confiance et l'estime de la hiérarchie.

L'émulation, en général, est un sentiment qui nous porte à vou-

loir faire aussi bien ou mieux que nos semblables, a dit Jean Raoul Chocolat. « Il nous appartient à tous de cultiver l'excellence, de cultiver davantage le sentiment d'appartenance à l'hôpital général Adolphe-Sicé, de valoriser les relations humaines et de cimenter la cohésion au sein du personnel pour des résultats plus performants », a-t-il conseillé. Et d'ajouter, en s'adressant aux heureux primés : « Vous avez fait preuve d'éthique et de déontologie. Le jury vous le reconnaît. Cependant, vous avez sans doute compris que ces présents que vous venez de recevoir ne constituent pas une fin en soi. Vous n'allez donc pas dormir sur vos lauriers, parce que vous avez gagné. Ceci vous expose à plus de dévouement car, sans le savoir, vous devenez les miroirs de cet hôpital. Travaillez pour gagner davantage », a-t-il conclu.

La cérémonie d'émulation avait pour but d'amener les agents de l'hôpital général Adolphe-Sicé à une prise de conscience de leurs responsabilités, quant à leur participation à la vie de cette structure qui a un caractère particulier.

Hervé Brice Mampouya

NOËL

Dynamique Mongo-Mpoukou égaye huit cents enfants

L'association politique, conduite par son coordonnateur Lys Poaty Pambou, a offert des jouets aux enfants du cinquième arrondissement de Pointe-Noire, à l'occasion de la fête de la Nativité.



Lys Poaty Pambou remettant une poupée à une enfant

Huit cents enfants habitant Mongo-Mpoukou ont reçu des jouets tels que des poupées, des camions, des trains, des moto, des avions et autres. « Il était très important que les énergies des membres de l'association se mobilisent en vue de rendre la fête de Noël plus belle chez les tout-petits de Mongo-Mpoukou. Ce geste apporte un nouveau sang à l'ensemble des membres de l'association en vue de relancer les activités de notre structure. À travers moi, tous les membres de l'association remercient sincèrement l'appui de Jean-Marc Thystère Tchicaya, président du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) », a déclaré Lys Poaty Pam-

bou.

Mack Goma et Jerry Makaya, membres de Dynamique, se sont exprimés en ces termes : « Le RDPS, à travers la Dynamique, doit montrer que le parti ne somme pas. La présente rencontre prouve que l'association reprend vie avec plus d'engagement et de détermination ».

Remerciant les membres de l'association pour les jouets, les enfants Emilia Ngolo et Tchissambou Nzoussi ont émis le vœu de voir d'autres structures politiques de la ville océane faire autant à leur égard. En plus des jouets, les enfants de Mongo-Mpoukou ont eu droit à un pot.

Séverin Ibara

LITTÉRATURE

Le roman «Sarah, ma belle cousine» présenté dans la ville océane

Coédité par LC Éditions et les Éditions Hemar, le livre de Henri Djombo, paru en 2016, a été présenté récemment au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Pointe-Noire par le Pr Mukala Kadima Nzuji.



Henri Djombo et le Pr Mukala Kadima Nzuji / Crédit photo Adiac

Sarah, ma belle cousine est un roman bouleversant qui, à travers son récit palpitant et singulier, met en lumière une histoire imaginaire qui commence en Europe et se termine en Africainie. « Deux espaces, deux lieux dont s'est servi l'auteur Henri Djombo pour installer ses personnages. Contrairement à une habitude répandue dans la littérature africaine, où les récits commencent en Afrique et trouvent leur épilogue en Europe ou ils débutent au village pour se terminer en ville, cette histoire commence en Europe et se termine en Africainie », a dit Mukala Kadima Nzuji. Et d'ajouter que dans ce récit, le narrateur associe les lecteurs à l'histoire. Dans une écriture limpide et simple, Henri Djombo peint dans son roman les gangrènes d'une société contemporaine où les vices ont pris le dessus sur les vertus, la méchanceté et la bonté s'opposent farouchement, les méritants sont honnis et les nuls hissés. Bref, un monde qui fonctionne comme un véritable Capharnaüm des temps modernes. Ce roman est une prédication à plus d'humanisme mais aussi à la persévérance dans l'effort en dépit de l'hostilité des contextes parfois très obscurs.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Angleterre, Belgique, Israël et Turquie)

Angleterre, 24^e journée, 2^e division

Sans Prince Oniangue, annoncé sur le départ, Wolverhampton prend un point à Millwall (2-2). Sans Christopher Samba, blessé, Aston Villa perd à Burnley (1-2).

Angleterre, 24^e journée, 3^e division

Sans Christoffer Mafoumbi, non convoqué, Blackpool s'incline à domicile face à Scunthorpe (2-3).

Angleterre, 24^e journée, 4^e division

Large vainqueur, à l'extérieur, lors de la 23^e journée, Swindon Town chute lourdement sur ses terres face au leader, Luton Town (0-5). Amine Linganzi, titulaire, a joué tout le match.

Belgique, 24^e journée, 1^{re} division

Zulte-Waregem n'en finit plus de toucher le fond : réduit à 10 puis à 9 aux 14^e et 27^e minutes, Marvin Baudry et ses coéquipiers sont balayés à domicile par Charleroi (0-4).

Titulaire, Baudry a été remplacé à la 77^e, alors que le score était acquis.

De retour de blessure, Francis N'Ganga était titulaire : dans un match largement dominé par son équipe, il a brillé offensivement avec des bons centres aux 43^e et 55^e puis une passe décisive sur le 4^e but des Carolos.

Sylver Ganvoula est resté sur le banc lors de la défaite de Malines à Lokeren (0-2).

Malines est 15^e et avant-dernier du classement avec 18 points,



Bonne prestation offensive de Francis N'Ganga lors du succès de Charleroi à Zulte-Waregem (DR)

juste derrière Zulte-Waregem, 14^e avec 20 points. Avec 42 points, Charleroi est pour sa part 2^e, à 11 longueurs du FC Bruges, mais avec deux petits points d'avance sur Anderlecht.

Israël, 15^e journée, 2^e division

Romaric Etou, titulaire à droite, et le Beitar Tel Aviv prennent un point chez l'Hapoel Afula (1-1). Le Beitar reste dans la première partie de tableau, qualificative pour les play-offs.

Turquie, match aller des 8^e de finale de la Coupe

Malgré l'entrée de Dzon Delarge à la 62^e, Bursaspor s'incline 0-1 sur le terrain de Genclerbirligi (0-1). Match retour le 16 janvier à Bursaspor.

Camille Delourme

MEILLEUR BUTEUR EN 2017

L'Anglais Harry Kane décoiffe Messi

Qui peut battre Lionel Messi ? C'est Harry Kane !

«Hurrykane», jeu de mots qui veut dire «Ouragan» en anglais, a inscrit cinquante-six buts lors de l'année civile 2017, en club et sélection (Tottenham et Angleterre), et dépasse donc l'astre argentin de Barcelone, auteur de cinquante-quatre réalisations.

Le triplé de Kane contre Southampton (5-2), le 26 décembre, a fait le tour du globe, les médias en ligne brésiliens relatant ainsi immédiatement le «show Kane». «Sacrément remarquable», «Le total de Messi est surpassé», «Bien joué Harry Kane», «Une réussite absolument magnifique», a tweeté en rafales l'ancien attaquant international anglais, Gary Lineker, aujourd'hui consultant vedette, maître de cérémonie du tirage au sort du Mondial en Russie, le 1er décembre.

Kane, 24 ans, qui avait traîné ses premiers crampons dans les divisions inférieures anglaises à Leyton Orient et Millwall, arrive en tête d'un top 5 des meilleurs buteurs des grands championnats européens au casting royal. Outre Messi, suit un trio à cinquante-trois buts composé de Robert Lewandowski (Bayern Munich et Pologne), Cristiano Ronaldo (Real Madrid et Portugal) et Edinson Cavani (Paris SG et Uruguay).

Le joueur des «Spurs» fait donc mieux que les deux cracks de la planète à cinq Ballons d'Or chacun, «CR7», dernier en date, et «la Puce», qui avance à pas de géant au Barça.

Meilleur ratio



Avec 56 buts, l'Anglais Harry Kane est le meilleur buteur de l'année civile 2017 devant Messi, Cavani et co (Adrian Dennis/AFP)

L'Anglais présente, en outre, le meilleur ratio but/match de 2017 : cinquante-six en cinquante-deux matches (club et sélection), contre cinquante-quatre en soixante-quatre matches pour «Leo» Messi, cinquante-trois en cinquante-six matches pour Lewandowski, cinquante-trois en soixante matches pour Ronaldo et cinquante-trois en

soixante-deux matches pour Cavani.

«Messi et Ronaldo ont dominé le football pendant si longtemps. Le simple fait de leur être comparé, c'est un super sentiment. Cela donne confiance pour la nouvelle année à venir», a réagi le héros du jour au micro de Sky Sports. «Cette période est très chargée, mais je me sens frais, à mon meilleur. J'espère continuer

comme ça, acquérir encore de l'expérience pour devenir un meilleur joueur», a-t-il ajouté, expliquant avoir mis cette saison l'accent sur «la préparation et la récupération».

Kane, 10^e au classement du dernier Ballon d'Or, se souviendra longtemps de ce «Boxing Day». En ouvrant le score de la tête, sur un coup franc dans une défense de Southampton apathique, il a marqué son 37^e but en Premier League dans l'an-

nant, il y a Harry Kane. Ce n'est pas une surprise pour moi», a salué Mauricio Pochettino, son coach en club, le 26 décembre.

Grâce à son «festival de Kane», ou son «Prince Harry» - les jeux de mots sont légion dans la presse - Tottenham est en tout cas dans le top 6 de Premier League, devant Arsenal.

Tirée par une locomotive pareille en sélection, l'Angleterre va-t-elle plonger dans

«Messi et Ronaldo ont dominé le football pendant si longtemps. Le simple fait de leur être comparé, c'est un super sentiment. Cela donne confiance pour la nouvelle année à venir»

née civile, rayant des tablettes un vieux record d'Alan Shearer (trente-six buts en Premier League avec Blackburn) qui datait de 1995. Et il a donc, du pied gauche, porté ensuite ce record anglais à trente-huit puis trente-neuf réalisations.

«Pas une surprise pour moi»

Shearer, beau joueur, l'a félicité sur Twitter: «Tu as eu une magnifique année 2017, tu mérites ce record. Bien joué et continue à bien travailler comme ça».

«Le fait qu'il est dans un club qui ne gagne pas de trophée rend son record encore plus étonnant», a prolongé Lineker sur Twitter. Pas si surprenant pour certains. «Pendant neuf ou dix ans, cela a été entre Messi et Ronaldo: mainte-

des rêves de grandeur pour le Mondial-2018 (14 juin-15 juillet) en Russie ? Les Trois Lions sont tombés dans un groupe G ouvert, où seule la Belgique d'Eden Hazard fait figure d'adversaire pour la première place, loin devant la Tunisie et le Panama. Mais la société de statistiques Opta a douché récemment l'optimisme au pays qui a inventé le football, en dévoilant ses prédictions. Pour elle, le Brésil de Neymar arrive en tête des favoris pour la victoire finale en Russie devant l'Allemagne de Toni Kroos, l'Argentine de Messi et la France de Kylian Mbappé. La dernière équipe de ce classement, c'est le Maroc d'Hervé Renard. Et le Japon entraîné par Vahid Halilhodzic est 10^e devant, notamment, l'Angleterre de Kane...

C.D.